



MADAGASCAR : L'ÎLE-CONTINENT VERS UNE DEUXIÈME INDÉPENDANCE ?

***Dépasser la fatalité d'atouts contredits par un état
utopique***

Mémoire de géopolitique des stagiaires de la
division C de la 12^e promotion du CID

Directeur : colonel GENIN Alain (F)

Stagiaires : LCL RAMASY Raphaël (MA), groupe C6

LCL ZUERCHER Thomas (CH), groupe C1

CC DE CASLOU Stéphane (F), groupe C5

CBA GOMBEAUD Olivier (F), groupe C3

CE LOUVET Bruno (F), groupe C3

CDT MICHAUX Francis (F), groupe C2

Avril 2005

**Madagascar : L'île-continent vers une deuxième indépendance ?
Dépasser la fatalité d'atouts contredits par un état utopique.**

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX

Géographie physique

Diversité et cohésion d'une société à la démographie dynamique

Politique et institutions

Economie

Diplomatie et relations internationales

Défense et armée

DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX MAJEURS

Problématiques socioculturelles

Un pouvoir qui peine à trouver son équilibre

Une mutation agricole difficile à conduire

Rôle et place des armées

TROISIÈME PARTIE : PRONOSTIC POUR L'AVENIR

Le devenir du régime de Marc Ravalomanana

Vers un démarrage économique

Vers une ouverture stratégique

L'adaptation souhaitable des armées aux besoins du pays

INTRODUCTION

Rupture ou fatalité ? L'arrivée mouvementée du maire de Tananarive au pouvoir suprême en 2002 doit-elle susciter davantage d'optimisme que les ruptures politiques de 1972 ou de 1991 ? Les grands espoirs d'alors n'eurent d'égal que la désillusion qui s'ensuivit, et le sentiment d'une "fatalité malgache" s'en trouva renforcé dans bien des esprits trop facilement résignés. Il semble que les propos dithyrambiques des journalistes annonçant la "deuxième indépendance malgache" doivent être tempérés, fruits probables d'une singulière amnésie si propre à notre siècle ; n'y retrouve-t-on pas d'ailleurs les élans triomphalistes de l'embellie démocratique annoncée par eux en 1991 ? Madagascar n'en poursuit pas moins son amère condition de pays pauvre, ruiné, déstructuré... commune à tant de pays africains.

Et pourtant ! Madagascar porte en elle les germes d'un autre avenir. Sa situation géographique, ses richesses naturelles, la diversité culturelle et ethnique de sa population la rendent capable, la prédisposent même à un important destin régional. Mais pour parvenir à s'extraire de sa marginalité, Madagascar doit comprendre et admettre les raisons de son impasse et par-dessus tout redonner un sens au mot "politique", faire resurgir la vie publique qu'une longue tradition de corruption et de dévoiement des institutions a vidé de toute espérance. Les défis sont nombreux mais l'occasion semble donnée plus qu'autrefois de sortir d'une ornière que chaque chute participe à rendre plus profonde.

Le rapport ici présenté est le résultat d'une étude géopolitique menée au sein du Collège Interarmées de Défense. Celle-ci s'est appuyée sur deux méthodes, l'une descriptive, l'autre géopolitique selon le mode d'analyse des enjeux de puissance et des facteurs de puissance. La combinaison des deux est apparue nécessaire en raison de l'absence actuelle de menace et de rapports de force dans la zone ce qui limitait le recours unique à l'analyse géopolitique.

1. ETAT DES LIEUX

1.1. *GEOGRAPHIE PHYSIQUE*

Situation générale

Madagascar est un état insulaire de l'océan Indien, situé au sud-est du continent africain au large du Mozambique, entre l'Afrique et les Mascareignes. La Grande île, parfois appelée "l'Ile rouge"

en référence à la latérite qui colore ses plateaux, est, par sa taille, la quatrième île¹ du monde (587 040 km²). Elle est séparée du continent africain par le canal du Mozambique (la distance entre la façade ouest de Madagascar et les côtes du Mozambique varie entre 400 et 700 km). Elle a pour voisines directes les Comores (300 km au nord-ouest), la Réunion (800 km à l'est), puis Maurice (à l'est) et les Seychelles (au nord-ouest). Issue de l'ancien continent du Gondwana, Madagascar s'est séparée de l'Afrique au crétacé et s'étend sur une longueur d'environ 1570 km du nord au sud, et sur une largeur de 575 km d'est en ouest. La longueur de ses côtes se développe sur 4828 km.

Relief

L'île offre des contrastes entre les Hautes Terres centrales et les régions basses périphériques. Dominant la bordure orientale par un escarpement et s'abaissant lentement vers l'ouest, les Hautes Terres, constituées d'un enchevêtrement de plateaux, de collines, de massifs compacts mais aussi de hautes plaines et de vastes bassins, forment un ensemble morcelé de reliefs volcaniques très divers : du nord au sud, on rencontre les massifs du Tsaratànana, de l'Ankaratra et de l'Andringitra. Le socle ancien, qui affleure sur les deux tiers de l'île, présente par endroits d'anciens reliefs plissés. Ailleurs, il est recouvert de sédiments riches en fossiles et d'épanchements volcaniques présentant une dissymétrie est-ouest qui conditionne l'orientation des grands bassins hydrographiques.

Ces Hautes Terres sont séparées de l'océan Indien par une étroite plaine côtière, rectiligne, bordée de lagunes, de marais et de collines basses qui s'élèvent jusqu'au pied de l'escarpement. Sur le versant occidental, en revanche, vers le canal de Mozambique, les deux grands bassins sédimentaires du Boina au nord, et du Menabe au sud, présentent, autour de Mahajanga et de Morondava, de vastes étendues planes dominées par des plateaux calcaires culminant à plus de 900 m.

Quant au nord du pays, avec ses cuvettes et ses plaines enchâssées dans des formations volcaniques, karstiques ou cristallines, et débouchant sur des deltas alluviaux, sa complexité s'oppose à la relative uniformité de la pointe méridionale de l'île. Adossée à l'est sur le rebord manambien, cette dernière est essentiellement constituée d'une pénéplaine dont l'altitude varie entre 150 et 500 m.

¹ Madagascar est le 44^e pays du monde par sa superficie.

Les principaux cours d'eau sont, du nord vers le sud, la Sofia, la Betsiboka, le Mangoky, l'Onilahy et la Linta ; ils se jettent dans le canal de Mozambique, et le Mangoro et la Mananara, dans l'océan Indien.

Climat

Madagascar est située entre la zone des basses pressions équatoriales, au nord, et l'anticyclone de l'océan Indien, au sud-est. Pendant l'été austral, à un vent de mousson soufflant du nord-ouest sur le nord de l'île, s'ajoutent, de janvier à mars, des cyclones irréguliers mais toujours redoutés. Si l'hiver austral est plutôt frais et sec et l'été chaud et humide, le caractère insulaire, la dissymétrie du relief et l'étirement en latitude déterminent plusieurs régions climatiques. La façade orientale de l'île, soumise aux alizés du sud-est, reçoit de fortes précipitations (plus de 2000 mm) et connaît des températures élevées atteignant au nord 27° C. Avec une saison sèche de quatre mois, le climat des Hautes Terres centrales est influencé par l'altitude, avec une diminution des pluies (1200 à 1800 mm) et des températures (16 à 17° C) et une augmentation de l'amplitude thermique (6 à 7° C). En hiver, les températures sont, la nuit, souvent proches de 0° C. Le versant occidental, sous le vent, est peu arrosé (moins de 800 mm), à l'exception du Sambirano, les précipitations étant concentrées sur sept mois, avec une saison sèche de plus en plus marquée du nord vers le sud. Enfin, avec un climat semi-aride, le sud et le sud-ouest de l'île reçoivent moins de 500 mm de pluie par an (contre 3500 mm à Toamasina); ces régions connaissent des contrastes thermiques plus marqués.

Faune, flore et végétation

L'originalité de Madagascar, qui a pour emblème l'arbre du voyageur, réside dans son extrême diversité : la variété du relief et du climat et une insularité ancienne ont favorisé la biodiversité d'une faune et d'une flore caractérisées par un important taux d'endémisme (jusqu'à 90 %).

La faune

La faune malgache compte de nombreuses espèces endémiques. Les plus célèbres, les lémuriens, famille de primates primitifs, se trouvent principalement à Madagascar. Mais, on peut y dénombrer par exemple jusqu'à 150 espèces de grenouilles, 55 espèces de caméléons et 260 espèces d'oiseaux. Les espèces indigènes présentent des caractéristiques des faunes africaine et indienne, mais elles ont évolué d'une façon autonome. En revanche, les grands animaux comme les éléphants, les lions, les antilopes, les gorilles ou les girafes sont absents à Madagascar.

La mer regorge de poissons de toutes sortes, poissons tropicaux des récifs coralliens aux merveilleuses couleurs. On y trouve aussi des poissons comme l'espadon voilier, le thon, le marlin, le Wahoo ou les fameux coelacanthes capturés au large des côtes malgaches.

La flore

Le taux d'endémicité de la flore malgache est très élevé. La richesse de sa biodiversité fait état de 12000 espèces, avec au moins 859 endémiques. On y dénombre plus de 1500 espèces d'orchidées. En outre, 25% des espèces africaines, soit 10000 espèces de plantes à fleurs, poussent à Madagascar.

Enfin, signe de la diversité exceptionnelle, on trouve à Madagascar des fruits tropicaux (bananes, mangues, ananas, litchis, fruits de la passion, jaques, citrons verts, etc.) et des fruits plus "nordiques" tels que les oranges, pamplemousses, mandarines, pommes, prunes et fraises.

La végétation

Sur le versant oriental, la forêt tropicale (10 % du territoire), vestige du couvert forestier originel de l'île, a fait place à une forêt secondaire dégradée, allant selon les zones jusqu'à une steppe ou une savane à flore appauvrie. Les Hautes Terres centrales autrefois boisées portent une prairie, maigre pacage pour les boeufs. La brousse épineuse couvre le sud-ouest du pays. Les milieux naturels abritent encore des espèces et des genres rares, comme certains serpents non venimeux, des lémuriens ou des insectivores, tel le tenrec. D'anciennes forêts denses ombrophiles sempervirentes ont subsisté à l'est, dans le Sambirano. Les régions calcaires, quant à elles, portent une forêt dense caducifoliée. Les formations de forêts littorales à cycas et pandanus abritent des peuplements homogènes de palmiers raphias et de mangroves. Au sud-ouest et au sud, le bush présente une végétation diffuse avec ses euphorbes, son arbre pieuvre et un ensemble de plantes singulièrement xérophiles.

1.2. DIVERSITÉ ET COHÉSION D'UNE SOCIÉTÉ À LA DÉMOGRAPHIE DYNAMIQUE

Une population jeune

Madagascar compte en 2005 environ 17,5 millions d'habitants ; la densité de la population - très inégalement répartie puisqu'elle se concentre dans la région orientale, sur les Hautes Terres centrales et dans quelques zones d'aménagement - s'élève à 29 h/km². Les projections démographiques prévoient que la population devrait s'élever à 25 millions en 2015.

La population malgache est particulièrement jeune comme en témoigne sa répartition en classes d'âge : les moins de 15 ans représentent 45% du total, les 15-65 ans 52% et les plus de 65 ans seulement 3%. Les taux de croissance (3,03%) et de fécondité (5,7) demeurent très élevés tandis que l'espérance de vie reste basse : 56,5 ans².

Sur le plan démographique, Madagascar semble pénalisée par son insularité : certes, dans un premier temps, sa position fait de cette île une terre d'accueil de nouvelles populations. Ensuite, la sédentarité de la population se mêle à un culte des ancêtres omniprésent et fait de la démographie malgache un handicap et non un facteur de dynamisme et de développement.

Ethnicisme ou diversité ?

La population est caractérisée par la grande variété des types physiques : ainsi trouve-t-on, assez schématiquement, des populations d'origine indonésienne en Imerina - plaine de la région d'Antananarivo - et des populations de type africain sur le pourtour côtier. En outre, la population est divisée en 18 ethnies, même si cette division correspond plus à des désignations régionales qu'à un nationalisme ethnique ou culturel.

La diversité ethnique de la population malgache peut sembler être un facteur décisif d'explication de la spécificité malgache et des possibles dissensions existant entre ces différentes communautés de tailles différentes - les Merinas représentent un quart de la population totale mais disposent du plus fort taux de croissance. Un antagonisme existerait donc entre les Merinas, minorité détentrice du plus haut niveau d'éducation et des outils du pouvoir central, et les côtiers majoritaires et principalement consacrés à la production de richesses. Aujourd'hui, des reproches sont faits au président Ravalomanana de privilégier les Merinas au détriment des côtiers. En fait, malgré leurs différences initiales sur les plans physique et linguistique, ces populations africaines et indonésiennes ont conflué vers la création d'une culture qui, quoique très variée, constitue réellement un ciment unitaire. Cette réussite durable est clairement illustrée par la constitution d'une langue unique qui permet une compréhension mutuelle sur la totalité du territoire et par la relative similitude des différentes civilisations.

Il semble donc plus approprié de parler de « réalité ethnique » à Madagascar que de problème ethnique, l'enjeu étant pour toute ethnie de ne pas être dominée par une autre mais non de la combattre. Les élections de 2001 montrent clairement que le vote ne présente pas de corrélation claire entre l'ethnie - ou la région d'origine du candidat - et les résultats électoraux considérés régionalement. Ainsi, les votes en faveur de Marc Ravalomanana dans sa région d'origine, le

² 54 ans pour les hommes et 59 pour les femmes.

pays Merina, et au profit de Didier Ratsiraka dans la province de Tamatave - le président candidat étant un Betsimisaraka, représentent dans l'un et l'autre cas un peu plus de 60% des votants, ce qui reste modeste. La tentation est grande de transformer les jalousies régionalistes vers l'ethnicisme mais ceci ne correspond pas à la réalité malgache.

L'influence de la religion

Sur le plan religieux, la société reste très imprégnée du culte des anciens et des croyances : près de la moitié de la population y trouve ses références religieuses. Par ailleurs, la société malgache est fortement christianisée : les catholiques et les protestants représentent, selon les estimations, entre 40 et 50% de la population. Enfin, la population malgache compte 7% de musulmans.

Le rôle des Eglises dans la vie politique est loin d'être négligeable. Dès 1982, les Eglises catholique et protestante mirent en garde le président Ratsiraka en dénonçant les échecs et les dérives idéologiques ainsi que la concentration excessive du pouvoir. Aujourd'hui, leur influence est croissante au travers de l'action du FFKM³, Conseil œcuménique des Eglises de Madagascar. Celui-ci a été créé en 1979 par les Eglises chrétiennes issues des missions étrangères présentes à Madagascar depuis le début du XIX^e siècle pour lutter contre l'athéisme officiel du régime socialiste. Le FFKM est composé de l'Eglise réformée (FJKM⁴), de l'Eglise luthérienne (FLM⁵), de l'Eglise anglicane (ELM) et de l'Eglise catholique ; les deux premières comptent à elles deux 5 millions de fidèles, la troisième 400 000 et la dernière 3 millions. Particulièrement implanté à Tananarive, le FFKM y représente 90% de la population. Secrétaire général de la FFKM, lié d'amitié avec le cardinal Razafindratandra, le président Ravalomanana s'inscrit dans la position du notable bienfaiteur, soucieux d'assurer le bien commun et s'appuie sur le FFKM pour ancrer son pouvoir et le légitimer au travers de l'action de renouveau qu'il conduit en promouvant la « vérité » et la « sainteté ». Très religieux, homme riche et prospère, le nouveau président incarne une vision du pouvoir « rassembleur » portée par les Eglises et opposée à l'action de diviseur de son prédécesseur anticlérical.

Une exception culturelle ?

Madagascar est caractérisée par une certaine originalité linguistique. Les deux langues officielles qui y sont parlées sont le français et le dialecte malgache des Merinas, langue d'origine malaise et indonésienne, devenu il y 200 ans langue commune dans toute l'île.

³ Fiombonana'ny Fiangonana Kristianina Malagasy.

⁴ Fiangonanan'i Jesoa Kristy Malagasy.

⁵ Fiangonana Loteriana Malagasy.

La première, un temps ostracisée, est revenue en faveur malgré la dégradation du système éducatif. En fait, jusqu'en 1971, la « malgachisation » de l'enseignement n'a touché que l'université tandis que les enseignements primaire et secondaire restaient dominés par le français. En revanche, la période qui va de 1972 à 1975 - transition vers le socialisme révolutionnaire - puis la 2^{ème} république (1975-1993) sont marquées notamment par la « malgachisation » et le recul de la langue française alors interdite. Depuis, le français a retrouvé sa place prédominante même si l'emploi de l'anglais se développe au sein de la classe dirigeante, en particulier dans le domaine économique, et que la majorité du peuple malgache utilise un dialecte.

La langue merina, essentiellement indonésienne mais influencée par la langue bantoue, contribue profondément à l'unité nationale, à l'intérieur de frontières absolument sûres. Aujourd'hui, la langue peut être un facteur d'oppositions au niveau national, entre les élites des hautes terres parlant anglais et ayant un temps d'avance dans la relation avec les Etats-Unis alors que la référence française resterait plus sensible sur les côtes. L'opposition Merinas - côtiers prendrait une nouvelle dimension.

Par ailleurs, les langues régionales (tenimparitra) restent orales ou chantées. L'analphabétisme demeure élevé : 31% (hommes : 24,5% ; femmes : 37,5%) et la scolarisation, globalement de 68%, très inégale selon les régions.

1.3. LES INSTITUTIONS ET LE POUVOIR POLITIQUE À MADAGASCAR

Si les institutions malgaches ressemblent à celles de la France, elles sont cependant toujours restées très attachées à des valeurs culturelles et spirituelles propres (*Fihavanana*⁶), même au temps du socialisme malgache.

La Constitution adoptée le 19 août 1992 et révisée le 8 avril 1998 instaure la III^e République malgache, de type présidentiel et pluraliste. Le pouvoir exécutif est confié à un président élu pour 7 ans (art 45), qui nomme un Premier ministre (art 53) investi par une Assemblée nationale populaire composée de 137 députés élus pour 5 ans. Le pouvoir législatif échoit à cette dernière et au Sénat. Les députés sont élus à la représentation proportionnelle. Les sénateurs, dont le mandat est de quatre ans, sont élus indirectement selon un mode de désignation original qui accentue encore le côté présidentiel du régime. Ils sont élus dans la proportion des deux tiers par les élus des collectivités territoriales et d'un tiers sur la base de corps constitués, dont les

⁶ La notion de fihavanana : notion d'amitié et d'entraide, de proximité entre les gens. Elle a une grande importance dans l'esprit de l'unité nationale, tous sont une grande famille et se comprennent du nord au sud. Cet esprit de famille incite à régler les problèmes par la négociation et non par la force : c'est l'esprit de fihavanana. On y voit une résurgence de l'esprit asiatique : volonté de tenter de tout régler à l'amiable même dans les grands problèmes (2002 : malgré que ce soit un échec).

membres sont nommés par le président de la République. Le pouvoir judiciaire, avec la Cour Constitutionnelle (dont le rôle a été déterminant dans les événements de 2002 et par là même si controversé) et la Cour suprême, est indépendant en théorie, de l'exécutif et du législatif.

Au travers de la constitution, longue de 152 articles, quelques caractéristiques retiennent l'attention. Le droit de l'héritage se fonde plus sur la notion de famille que sur celle de propriété (Article 20). De même, les institutions locales traditionnelles sont constitutionalisées : le Fokonolona⁷ (art 35). Le président de la République peut mettre fin aux fonctions du Premier ministre « pour toute cause déterminante » (art 53). Cette capacité exceptionnelle est à mettre en rapport avec les pouvoirs de dissolution de l'assemblée nationale exposés plus avant.

L'Etat est très présent, il s'investit beaucoup pour garantir les droits des citoyens malgaches dans des domaines très divers tels que l'éducation, le travail ou la sécurité des investissements (ex art 23 ou 39). Est-ce une conséquence des années de socialisme de l'ère Ratsiraka, ou bien est ce le défaut de jeunesse d'une République naissante qui veut trop bien faire (présence de stipulation particulière contre la corruption art 43), ou bien encore un trait malgache plus ancien ? Quoi qu'il en soit, les projets de loi du gouvernement sont prioritaires par rapport à ceux des députés, trait très semblable au processus français d'ailleurs (Art. 85). On y note aussi des restrictions extraordinaires aux prérogatives du Parlement. D'une part, le président de la République peut dissoudre l'Assemblée nationale « pour des causes déterminantes » (art 95) et d'autre part, le Parlement peut décider lui-même de déléguer son pouvoir au président de la République, mais normalement « pendant un temps limité et pour un objet déterminé » (art 96). Une autre spécificité tient à l'étendue du contrôle de constitutionnalité qui est confié à la Haute Cour Constitutionnelle. En effet, il est prévu qu'elle statuera sur « la conformité à la constitution des traités, des lois, des ordonnances, des conventions interprovinciales et des règlements autonomes édictés par le Pouvoir central » (art 118). Il y a aussi un principe de délai assez restreint en matière d'exercice du contrôle constitutionnel, puisque la Haute Cour doit rendre ses arrêts sous un délai d'un mois (art 122) lorsqu'elle est saisie après que, devant « une juridiction quelconque, une partie soulève une exception d'inconstitutionnalité ».

La constitution consacre le choix de la décentralisation et de l'organisation en provinces autonomes. Elle est au coeur des grandes orientations politiques et constitue un véritable défi pour le gouvernement en raison des ressources, des moyens et des méthodes qu'elle mobilise pour sa réalisation effective. Malgré la volonté de l'Etat, et en dépit du caractère irréversible de

⁷ Le fokonolona est une instance de rencontre et de décision traditionnelle. C'est la plus petite organisation de la société malgache. Cela recouvre un peu la notion de quartier ou de village (fokontany : la délimitation géographique). La négociation débute à ce niveau puis remonte aux niveaux supérieur (mairie, région) où ses représentants vont parler au nom du quartier.

ce processus, certaines administrations ne semblent pas encore intégrer dans leur fonctionnement la dynamique suggérée par le choix constitutionnel de l'autonomie des provinces⁸.

C'est une belle construction mais les institutions sont en réalité en décrépitude en raison notamment du fait que les fonctionnaires sont mal payés et restent donc inefficaces, et du dysfonctionnement du système judiciaire.

1.4. ECONOMIE

Situation générale

Plus de 70% de la population se trouvent en milieu rural et, malgré de fortes potentialités économiques et sociales, cet Etat fait partie des pays les moins avancés (PMA) où les fortes tendances à la pauvreté généralisée n'ont pas changé depuis les vingt dernières années. Il reste placé au 150^e rang dans l'indicateur de développement humain⁹.

Après la crise politique de 2002, Madagascar a connu une fois de plus une grave récession, avec un taux de croissance avoisinant -12% et une forte dévaluation de la monnaie, mais la mise en place par le Gouvernement de mesures destinées à favoriser le développement économique et social permet depuis le démarrage d'un nouveau cycle orienté vers la croissance, grâce notamment aux investissements publics dans les infrastructures, la modernisation des institutions le soutien de l'agriculture et l'ouverture internationale.

Le secteur primaire

Le secteur primaire représente 29% du PIB. L'agriculture occupe 70% de la population active de Madagascar et représente 20% des exportations. L'ensemble de ce secteur est marqué par la faiblesse et l'irrégularité des rendements dus à l'absence de moyens modernes de culture et aux effets régulièrement dévastateurs des cyclones ou des invasions de criquets.

L'agriculture

La population agricole est inégalement répartie, souvent située dans des zones enclavées et hors du circuit économique monétarisé. De plus, moins de 10% de la surface potentielle, estimée à 36

⁸ Article 126 - Les provinces autonomes sont des collectivités publiques dotées de la personnalité juridique ainsi que de l'autonomie administrative et financière.

Les provinces autonomes, organisées en collectivités territoriales décentralisées comprennent des régions et des communes qui sont dotées chacune d'un organe délibérant et d'un organe exécutif.

Article 127 -... chaque province autonome gère démocratiquement et librement ses propres affaires dans le cadre de sa loi statutaire, adoptée par le Conseil provincial et conformément aux règles fixées par une loi organique.

⁹ PNUD-2004.

millions d'hectares, seraient exploités. La très grande majorité des agriculteurs pratique une agriculture d'autosubsistance de petit élevage et de cultures vivrières sur de très petites surfaces, à base de riz, de manioc, de patates douces, de haricots secs ou de maïs.

Le riz revêt un caractère essentiel dans les habitudes alimentaires de l'ensemble de la population avec une consommation annuelle moyenne de 132 kg par habitant. Il peut également constituer une monnaie d'échange pour acquérir des biens de consommation. Sa méthode de culture reste traditionnelle, consommatrice de l'ensemble de la main d'œuvre et ne permet pas de gros rendements. Ainsi, elle est souvent complétée par du maïs ou du manioc afin de permettre aux agriculteurs de subvenir à leurs besoins tout au long de l'année.

Les différents produits dédiés à l'exportation sont essentiellement la vanille, les épices, le café, le girofle, le cacao, les litchis et les huiles essentielles. Ces cultures sont d'un intérêt financier considérable et sources de rentrées de devises importantes.

La canne à sucre et le coton restent les principaux produits agricoles destinés à l'industrie.

Concernant la filière sucrière, il subsiste des difficultés matérielles et agricoles importantes liées essentiellement à l'attaque des plantations par des vers blancs et autres parasites, provoquant des dégâts considérables. Les zones de culture de canne à sucre sont éparpillées dans le pays et la production se répartit entre culture industrielle et culture paysanne. Selon les aléas climatiques, le rendement des 10 400 ha de cultures varie entre 20 et 40 tonnes à l'hectare.

Parallèlement, la production de coton atteint environ 20 000 tonnes par an sur une superficie cultivée de 21 000 ha. La moitié de cette production est vendue localement à des entreprises textiles et de filature et aux industries de production d'huile. L'autre moitié est exportée en Europe et en Asie.

La pêche

Madagascar, avec 5000 km de côtes, est riche en produits halieutiques. La pêche se situe ainsi en deuxième place pour les recettes d'exportations, après l'industrie textile.

La crevette constitue l'un des atouts majeurs des exportations malgaches, rapportant entre 50 et 60 M€ par an, avec une capacité de production de 9 900 tonnes aujourd'hui. Ce secteur particulièrement porteur emploie directement 10 000 personnes et 30 000 autres de façon indirecte.

La capture de langoustes, réalisée principalement dans les régions sud et sud-est, constitue également un secteur de développement pour Madagascar, et la haute qualité de ces produits contribue à en faire une source importante d'entrée de devises pour le pays.

Enfin, la pêche au thon a connu un essor considérable à partir des années 1990 et permis l'installation d'une conserverie, en statut franc, à Diégo Suarez en 1991. L'usine transforme environ 22 000 tonnes de thon par an, soit l'équivalent de 100 millions de boîtes de conserves prêtes à l'exportation, représentant un chiffre d'affaires de 25 M€.

Le secteur secondaire

Le secteur secondaire représente 16% du PIB et 50% des exportations. Il se concentre autour de quatre branches d'activités : l'industrie agro-alimentaire, les bois et les dérivés, le textile/habillement et l'industrie métallique. La croissance du secteur industriel s'est accélérée au cours des années 1999/2001 (5% en moyenne), grâce notamment aux entreprises franches¹⁰. Le taux de valeur ajoutée moyen est de 34%.

Le textile

L'industrie textile reste l'une des filières les plus dynamiques de l'industrie malgache. Sa production représente près de 30% des exportations totales du pays, soit environ 300 M€. Malgré les conséquences de la crise de 2002, le retour d'acheteurs internationaux, essentiellement français et américains, a permis un rebond de ce secteur qui compte plus de 110 entreprises opérationnelles employant près de 120 000 salariés, soit 30% des emplois du secteur industriel. Cette filière engendre également plus de 80 000 emplois indirects dans le secteur des services et de la culture du coton. Le principal atout reste le faible coût d'une main d'œuvre locale compétente, avec un salaire minimum de 50 600 Ariary (environ 20 Euros) par mois pour 40 heures de travail hebdomadaire.

L'énergie

Concernant la production d'énergie, les besoins sont immenses. En effet, près de 90% de la population malgache, soit 14 millions de personnes, n'ont pas accès à l'électricité. Malgré les efforts entrepris par le Gouvernement et la JIRAMA¹¹, le taux d'accès à cette énergie en milieu rural reste encore inférieur à 2%. Le taux d'électrification moyen de Madagascar se situe parmi les plus faibles du monde : 10% de la population au niveau national. La production provient presque exclusivement de centrales thermiques (90%) et de centrales hydroélectriques (10%).

¹⁰ Créé en 1989, le statut franc concerne 180 entreprises opérationnelles et couvre plusieurs domaines d'activité : le textile/habillement, la pêche, le bois et le traitement de l'information.

¹¹ JIRAMA : entreprise d'Etat chargée de la distribution de l'eau et de l'électricité.

Ce secteur est premièrement confronté aux difficultés liées à une capacité de productivité limitée et à une demande croissante dans les régions alimentées en électricité. Les réseaux ne sont pas suffisamment dimensionnés et des délestages tournants interviennent régulièrement.

De plus, le prix élevé du kWh, directement lié au cours du pétrole, freine considérablement l'accès à cette énergie pour la population, mais aussi le développement industriel du pays.

Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire représente 55% du PIB et concerne essentiellement les transports, le commerce, la santé, les communications et le tourisme.

Les transports routiers

Les transports routiers restent l'élément clef dans les échanges de personnes et de biens. Plus flexibles d'emploi que les autres modes de transport, ils supportent plus de 90% du volume des échanges intérieurs du pays.

Doté en 1960 d'une voirie fonctionnelle de 50 000 km, le pays dispose aujourd'hui d'un ensemble réduit à 31 400 km dont 5000 km sont bitumés et 25 000 km, soit 80%, sont en mauvais état.

Cette situation engendre des coûts, des délais de transport et une réduction de la compétitivité des produits à l'exportation préjudiciables au développement économique de l'Ile.

Un programme d'envergure soutenu par la Vice Primature¹² dès 2003 a entraîné une forte croissance du secteur des Bâtiments Travaux Publics (BTP) de l'ordre de 15% en 2004 et prévoit la réhabilitation de 14 000 km de routes nationales et provinciales en 6 ans (2002 – 2008).

Les transports ferroviaires

Le réseau ferroviaire comprend actuellement 900 km de voies réparties en deux réseaux non reliés entre eux¹³. Le Réseau national du chemin de fer malgache (RNCFM) permet principalement de relier les Hautes Terres aux deux principaux ports de la côte est.

Ces infrastructures ne disposent pas de matériel roulant fiable et leur état général est dégradé. Le trafic ferroviaire a diminué de 90% entre 1990 et 2001, passant de 596 000 tonnes à 54 180 tonnes. Le nombre de voyageurs est passé de 1 970 000 à 84 237, soit une diminution de 96%, sur la même période.

¹² Vice Primature : institution gouvernementale englobant les Ministères des Transports, des Travaux Publics et de l'aménagement du Territoire sous l'autorité d'un « Vice premier ministre ».

¹³ Ces deux réseaux sont décrits en annexe 3.

En raison du déficit du RNCFM, l'Etat malgache a décidé de le privatiser. Ainsi, la mise en concession du réseau nord depuis le 1^{er} juillet 2003 à la société Madarail a permis de remettre en service le transport de marchandises, en particulier les hydrocarbures et les conteneurs, sur les lignes Tananarive-Tamatave et Moramanga-Lac Alaotra. Mais la reconquête du trafic perdu au bénéfice de la route reste longue et difficile.

Le transport aérien

Air Madagascar est l'unique compagnie aérienne malgache assurant le trafic intérieur et extérieur des voyageurs et des marchandises en provenance et à destination de Madagascar. Compte tenu des distances, des délais de la voie routière et du nombre de passagers (470 000 en 2000), l'existence d'une compagnie aérienne assurant les vols intérieurs est incontournable pour le développement économique du pays. Cependant, les difficultés actuelles d'Air Madagascar, telles l'irrégularité, les retards chroniques et la hausse des tarifs de 26% depuis janvier 2002, rendent cette compagnie encore trop peu attractive.

Le transport maritime

Madagascar dépend de ses ports pour la quasi-totalité de son commerce extérieur, mais également pour une grande partie de son commerce intérieur du fait de l'état des réseaux routier et ferroviaire. Le trafic maritime connaît d'ailleurs une hausse quasi-continue depuis 1994. Le port de Tamatave demeure principal, totalisant près de 70% du trafic avec un volume moyen de 2 millions de tonnes par an.

Le système portuaire malgache reste cependant inefficace et peu compétitif, avec notamment un rendement du port de Tamatave (20 conteneurs à l'heure) 10 fois inférieur à celui de Saint-Denis (200 conteneurs à l'heure), essentiellement en raison de l'obsolescence des méthodes de gestion et des infrastructures, et des faibles dimensions des quais (1200).

Le commerce

Le commerce représente environ 10% du PIB de Madagascar. La modernisation de ce secteur a permis l'apparition de grands centres commerciaux à Tananarive et à Tamatave, les deux principales villes du pays. Aujourd'hui, la grande distribution recense une vingtaine de magasins dont les surfaces varient entre 600 et 6800 m². Cependant, la grande distribution est pénalisée par la faiblesse du pouvoir d'achat de la majeure partie de la population. En effet, 70% de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, les principaux postes de dépense des Malgaches restent l'alimentation, le logement, le transport et les télécommunications.

Parallèlement au secteur moderne de la grande distribution, en pleine croissance, s'est développé un important marché informel, animé par des marchands ambulants ou des petits détaillants situés à proximité des lieux d'habitation, auprès duquel s'effectuent 77% des achats des ménages.

Cette économie informelle échappe au contrôle de l'Etat mais demeure un élément incontournable de l'économie malgache, en contribuant notamment à la survie des populations défavorisées des grandes villes.

La santé

Dans ce domaine, on constate l'insuffisance des infrastructures, des équipements médicochirurgicaux et le manque de moyens humains et financiers.

Les maladies les plus répandues sont le paludisme, les diarrhées et les infections respiratoires aiguës dont la grippe. De surcroît, l'accès restreint à l'eau potable, ouvert à 75% de la population seulement, et la pauvreté, qui frappe 70% des malgaches, entraînent souvent un phénomène de malnutrition chez les plus défavorisés dont 44% résident en milieu urbain et 7% en milieu rural.

Concernant le SIDA, le constat est alarmant puisque l'évolution actuelle montre que Madagascar n'est plus protégée de ce fléau ; le taux de prévalence de cette pandémie est passé de 0,3% en 2001 à 1,2% en 2004. Le VIH frappe essentiellement la population jeune et active. Ce sont les provinces de Majunga et de Diégo Suarez qui sont les plus touchées. Madagascar est aujourd'hui dans la même situation que l'Afrique du sud il y a 10 ans.

Le tourisme

Le potentiel touristique de l'île reste très largement sous-exploité. Cependant, ce secteur est actuellement le plus dynamique de l'économie malgache avec une nette reprise du nombre de visiteurs étrangers en 2004 et un total de 200 000 touristes représentant une hausse de 80% par rapport à 2003. Madagascar devrait profiter à terme de sa situation au sein de l'Afrique australe et devenir une zone d'attrait privilégiée pour le tourisme d'origine européenne ou asiatique.

Le tourisme est le second pourvoyeur de devises du pays après la pêche génère environ 20 000 emplois directs dans ce secteur.

1.5. DIPLOMATIE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Madagascar, par sa situation géographique très particulière, a longtemps été un carrefour de civilisations. Le peuple malgache est issu de nombreuses vagues d'immigration, en provenance

de la plupart des pays riverains de l'océan Indien et plus particulièrement de l'Indonésie et de l'Afrique. Cette double origine, africaine et asiatique, est directement sensible tant dans le domaine économique, avec la riziculture irriguée, que dans les domaines culturel et religieux. Les migrations, poursuivies jusqu'à une époque récente, sont autant de liens tissés avec les pays des émigrants et renforcent l'aptitude culturelle de l'île à développer un réseau de relations extérieures. L'influence du Moyen-Orient s'y exerça autrefois, dans une moindre mesure, au travers de quelques comptoirs du réseau swahili. Les économies furent ainsi longtemps liées ; l'Arabie s'approvisionnait en aromates, épices et parfums. Durant de longs siècles, une "ancestralité" partiellement arabe de certaines ethnies conféra un surcroît de prestige aux dynasties malgaches.

Les contacts avec les Européens furent d'emblée d'une nature très différente. Les velléités exploratrices dont firent montre les Portugais dès le début du XVII^e siècle n'étaient que l'annonce des tentatives répétées des autres nations colonisatrices de cette époque. Les tentatives de conversion au christianisme ou de prise de contrôle des comptoirs arabes ne purent surmonter l'hostilité des populations malgaches. Les Hollandais et les Britanniques échouèrent de la même façon. De 1643 à 1671, la France connut un succès mitigé en installant au sud-est de l'île un camp, Fort-Dauphin, et en entreprenant la colonisation de l'île. L'accession au pouvoir de Radama II, ouvrit définitivement Madagascar aux influences étrangères. Face aux agressions françaises, subies en 1883 et en 1894-1895, Rainilaiarivony n'obtint pas des Britanniques le soutien qu'il sollicita. En effet, par un traité de 1890 signé avec le Royaume-Uni, la France avait abandonné ses droits sur Madagascar. En 1885, sur le navire amiral du corps expéditionnaire français mouillé en baie de Tamatave, Rainilaiarivony fut donc contraint de signer avec la France un traité ambigu : les Merinas pensaient qu'il s'agissait d'un simple protocole d'amitié mais les Français lui attribuèrent la valeur d'un traité de protectorat ; l'état de guerre fut notifié et en 1895, le général Duchesne fut chargé d'imposer l'autorité française. L'insurrection populaire des Menalambos éclata la même année. En 1896, l'annexion fut prononcée et Madagascar devint colonie française. Bien que la pacification fût achevée en 1905, la domination française ne fut jamais acceptée.

Dès lors, l'île vécut néanmoins au rythme de la France. Près de 50.000 Malgaches furent incorporés à l'armée française pendant la Première Guerre mondiale. Au début de la Seconde Guerre mondiale, l'administration coloniale demeura fidèle au régime de Vichy. En 1942, les Britanniques débarquèrent à Diego Suarez et occupèrent l'île que, sur l'insistance du général de Gaulle, ils acceptèrent de remettre à la France libre. En 1946, Madagascar devint un territoire

d'outre-mer. En mars 1947, un soulèvement populaire éclata dans l'île. La répression fut impitoyable : elle aurait fait près de 100.000 morts.

Les crises majeures de Madagascar depuis son indépendance ont accaparé l'énergie nationale au point d'empêcher tout rayonnement régional du pays durant cette période, ce d'autant plus que les systèmes politiques dans lesquels les dirigeants successifs inscrivent leur action étaient de nature autoritaire et ostracique. Cette période sombre de l'histoire malgache fut aussi marquée par l'atonie de tous les outils de sa diplomatie. L'abandon paradoxal de toute velléité d'existence maritime en est un aspect tandis que sa situation géographique la disposait naturellement au commerce maritime, au développement d'infrastructures portuaires, de même qu'une armée navale lui eût conféré le statut régional qui lui revenait de droit.

Pour départager Ravalomanana et Ratsiraka aux élections présidentielles d'août 2001, et après une phase transitoire bicéphale, il y a eu médiation de l'OUA et du président Wade, même si Madagascar renâcle habituellement à se reconnaître africaine. En avril 2002, la Haute cour constitutionnelle décida de faire procéder au recompte des bulletins de vote. La fin de cette crise interne fut saluée par la reconnaissance internationale à partir de juin 2002. L'initiative en revient aux Etats-Unis. La France entérina cette nouvelle donne avec un retard de quelques jours, ce que le nouveau président ne lui pardonna que tardivement, d'autant que la France, hésitante quant à l'homme à soutenir durant la période d'incertitude, avait eu tendance à ne pas favoriser Ravalomanana. En juillet, la France offrit d'héberger l'encombrant perdant, l'amiral Ratsiraka, ancien élève de l'école navale française, qui depuis bénéficie d'une tranquillité sans menaces ni pressions malgaches sous réserve de non activisme.

La prise de pouvoir audacieuse de l'ancien maire de Antananarive grevait d'emblée sa légitimité internationale. Ce handicap se trouvait heureusement contrebalancé par les signes annonciateurs de méthodes démocratiques et libérales de gouvernement. C'est d'ailleurs ce dernier point que retinrent les capitales étrangères dès les premiers mois d'exercice de ce nouveau régime, en répondant par ailleurs aux multiples démarches actives du ministre des Affaires étrangères Marcel Ranjeva qui sera l'homme providentiel qui redressera brillamment ce positionnement dans le concert des nations à commencer par celui de l'Union africaine. L'occasion s'offre enfin d'aider Madagascar à sortir de 30 années d'isolationnisme et de régimes dictatoriaux. Bien que le dialogue n'ait jamais été rompu avec la France, les conditions semblent, plus qu'auparavant, réunies pour entamer un dialogue fructueux.

La diplomatie malgache est aujourd'hui marquée par un désir d'ouverture, suscité non seulement par la quête d'une légitimité confirmée mais aussi pour attirer les fonds indispensables à sa restructuration. Madagascar a réintégré l'UA en juillet 2003, mais l'effort du nouveau président porte d'abord sur l'entretien de bonnes relations avec le FMI et la Banque mondiale, ainsi qu'avec les bailleurs de fonds occidentaux, au premier rang desquels la France, l'UE et les Etats-Unis. Il s'applique aussi à rechercher une meilleure intégration régionale au travers de la COI, de la COMESA ou de la SADC. Madagascar doit asseoir sa légitimité internationale et se faire reconnaître comme acteur économique local. Ces conditions sont impératives pour une renaissance malgache.

1.6. DEFENSE ET ARMEE

Madagascar ne se connaît aujourd'hui aucun agresseur désigné. Il n'en demeure pas moins que le pays se doit de sauvegarder son indépendance, son intégrité territoriale et ses potentialités et en particulier le potentiel de puissance dominante dans la zone.

Pour Madagascar, la défense ne se présente pas uniquement sous un aspect militaire, mais comporte des aspects diplomatiques, culturels et environnementaux. Elle ne peut se départir des contraintes liées à sa situation géographique, ses difficultés socio-économiques, son insularité faisant notamment qu'une attention particulière doit être accordée à ses façades et à sa zone maritime, à l'identité de la nation et des valeurs malgaches.

La défense nationale malgache vise les objectifs suivants :

- une association étroite de la sécurité et du développement afin de renforcer la paix civile,
- une contribution à l'effort de développement auquel doit participer la nation toute entière,
- une volonté de préserver une paix sociale basée sur le « fihavanana »,
- un soutien aux populations par des actions intégrées de proximité, dans le cadre du concept de développement humain et durable,
- une défense nationale bien comprise par l'ensemble de la population et s'étendant aux domaines culturels et environnementaux

Dans le cadre de la politique de défense nationale, l'armée désenclave les zones d'insécurité à potentiels économiques. La fourniture d'aide en cas de cataclysme naturel, le monitorat agricole, la protection de l'environnement, la création et la réfection de routes et l'appui aux services de santé publique font également partie des missions de l'armée.

L'armée, considérée comme unique (25 000 hommes), est composée de quatre forces qui ont des missions spécifiques et qui sont dotées chacune d'un propre commandement sous l'autorité du

Chef d'Etat Major Général des Forces Armées Malgaches (CEMGMA). Il s'agit du COFOD (Commandement des forces de développement)¹⁴, du COFIA (Commandement des forces d'intervention)¹⁵, du COFOA (Commandement des forces aériennes)¹⁶ et du COFONA (Commandement des forces navales)¹⁷.

Les six provinces possèdent chacune une région militaire qui coordonne les activités des régiments et unités de la province.

2. PROBLEMATIQUES ET ENJEUX MAJEURS

2.1. LES PROBLEMATIQUES SOCIO-CULTURELLES

L'héritage culturel et la structure sociale malgaches peuvent apparaître aujourd'hui comme des facteurs passésistes et de faiblesse. Il apparaît tout d'abord que, sur le plan culturel et social, Madagascar est à la fois une terre d'énigmes pour les Malgaches et une terra incognita pour les Européens : ce caractère particulier ne trouve pas uniquement ses origines dans une dualité culturelle, démographique, « légendaire » qui opposerait les côtiers et les habitants des Hautes Terres.

Le culte des anciens et l'animisme

L'importance de ce culte dans les mentalités est centrale et peut être illustrée par ce proverbe : « Nous sommes tous d'une même famille, fouillez la terre, c'est la même souche ; ramassez le tout, c'est la même corbeille ». Tout entier tourné vers le passé et la tradition, le peuple malgache voue à ses ancêtres un culte permanent qui passe avant les réalités du présent, du quotidien. Il considère que chaque pas dans la vie est un pas de plus vers la mort et donc vers ceux qui l'ont précédé : on trouve ici l'explication d'une certaine nonchalance, « moramora »¹⁸ et d'un manque de dynamisme, ou plutôt d'une capacité immense de passivité.

L'animisme est très répandu sur l'île. Le Malgache entretient un lien privilégié avec la terre de ses ancêtres. C'est une véritable clé culturelle dont les effets se font sentir dans tous les domaines de la vie politique et économique, elle marque tous les Malgaches quelle que soit leur religion,

¹⁴ COFOD (Commandement des forces de développement), comprenant 11 régiments des forces de développement, 3 régiments du génie militaires, le corps de protection civile (CPC).

¹⁵ COFIA (Commandement des forces d'intervention), comprenant le premier régiment parachutiste d'intervention, (1^o RFI), le deuxième régiment fusilier marin d'intervention, (2^o RFI) et 3 régiments d'appui.

¹⁶ COFOA (Commandement des forces aériennes), comprenant une base aérienne, une base aérienne tactique.

¹⁷ COFONA (Commandement des forces navales) comprenant une base aéronavale et un détachement.

¹⁸ qui signifie « doucement - doucement ».

leur milieu socioprofessionnel. Ce lien est aussi déroutant que peu prédictible pour les étrangers. La modernisation des infrastructures économiques du pays se heurte à des difficultés de cette nature ; nombre d'acquéreurs d'une parcelle de terrain se sont vu expliquer l'impossibilité de déraciner tel arbre ou de dénaturer tel arpent de terre sous prétexte que la foudre y était tombée ou que l'esprit de leurs ancêtres se trouvait y errer. L'industrialisation à laquelle se destine le pays pour décoller économiquement ne saurait se prêter à ces contraintes inattendues et souvent contraires à la rationalisation des outils de production. Certains investisseurs étrangers sont ainsi repartis de Madagascar avec leurs projets abandonnés, impressionnés par les conséquences de ces obstacles culturels.

Un modèle de société attachée au passé

Pièce clef de cet édifice à la fois social et culturel, le roi, au premier rang desquels Andrianampoinimerina, est avant tout un médiateur entre le peuple et les ancêtres ; il est investi à ce titre du bon fonctionnement de l'ordre social et de sa hiérarchie. On sent encore aujourd'hui la vénération des Malgaches pour Andrianampoinimerina qui régna de 1783 à 1810¹⁹ ; ils retiennent ses talents de stratège et d'organisateur, son action d'unification territoriale et ses préoccupations touchant au développement économique.

Ce constat explique que, pour une large part, le système économique qui a actuellement cours à Madagascar soit autant inspiré par les pratiques sociales héritées du passé. Il convient donc de bien mesurer ce qui dans l'histoire humaine de Madagascar a permis que son système économique soit si influencé par des facteurs culturels et sociaux.

En effet, le centralisme engendré par le modèle « monarchie hydraulique » conditionne encore l'organisation et le rôle de l'Etat aujourd'hui. La plaine d'Antananarivo, par exemple, joue un rôle emblématique : jadis non inondable grâce à des travaux de protection et de drainage, elle symbolise aujourd'hui les difficultés que rencontre l'Etat dans la réalisation de son projet de rénovation dudit système de drainage.

Tendances d'évolution de la société

Une partie des facteurs d'explication de la précarité économique de Madagascar est liée aux données démographiques. Le « trop plein » démographique se dirige plus vers les villes (30% de la population totale) que vers les zones vides à valoriser ; on constate aussi que les diplômés s'orientent en priorité vers les professions administratives, enfin, la hiérarchie traditionnelle ne

¹⁹ Et l'on pourrait penser que la « vénération » du peuple envers le président actuel n'est pas si éloignée de ce concept.

sait pas naturellement participer aux relations extérieures, sauf en Imerina où s'est depuis longtemps constituée une oligarchie de dirigeants tournée vers ces contacts avec l'étranger. Ne se sentant ni africains ni asiatiques mais ne pouvant pas s'imposer comme puissance régionale, les Malgaches tendent à se replier sur eux-mêmes et sur un système économique directement hérité de la monarchie hydraulique et s'appuyant sur l'Etat pour les besoins d'organisation et les infrastructures.

En outre, la vision malgache de sa propre richesse n'est pas liée à sa grande diversité ethnique - issue entre autres de l'esclavage - mais plutôt à l'apport de capitaux étrangers. Cette vision est portée en particulier par le président Ravalomanana, qui incarne l'« entrepreneur-bienfaiteur » qui a réussi et peut dynamiser le pays.

Enfin, on semble assister aujourd'hui à un retour au premier plan du fait religieux à Madagascar. Pourtant, à la veille des élections de 2001, le pouvoir bien établi et relayé du président Ratsiraka et leur expérience de 1991-1992 plaçaient les Eglises « établies » en retrait vis-à-vis du pouvoir en place et en repli par rapport aux Eglises nouvelles, en pleine progression.

Ne peut-on pas, à l'instar de Françoise Raison-Jourde et de Jean-Pierre Raison, parler de Ravalomanana comme de l'homme d'une nouvelle indépendance, incarnant l'unité, en rupture avec son prédécesseur et, avant lui, les colonisateurs ?

2.2. UN POUVOIR QUI PEINE A TROUVER SON EQUILIBRE

Une tentative locale d'unification de l'île

La dissémination d'une population peu nombreuse dans un vaste espace entraîna la formation d'isolats démographiques indûment assimilés à des «tribus»²⁰. Le roi Andrianampoinimerina²¹, qui régna de 1785 à 1806, s'employa à réunifier l'Imerina puis se lança à la conquête de l'île. À sa mort, en 1810, il aurait laissé ce testament à son fils et successeur, Radama I^{er}: «La mer sera la limite de ma rizière²².» Radama modernisa l'armée avant d'achever l'oeuvre de son père. Son petit fils Radama II, élevé par des Européens, accéda au trône en 1861. Il ouvrit Madagascar aux influences étrangères mais, partagées entre l'attrait des modèles européens et les exigences nationales, ses actions restèrent vaines et provoquèrent la désaffection populaire puis la déstabilisation des institutions sur lesquelles le pouvoir royal s'était toujours appuyé.

²⁰ Le peuplement régional ne procédait pas initialement d'une diversité d'origine ethnique, et la «politique des races», mise en oeuvre par le général Gallieni au moment de la colonisation française, a fait surgir un tribalisme dont les effets ne dépassent pas les cadres étroits d'une partie de la classe politique.

²¹ Littéralement: «le seigneur cher au coeur de l'Imerina».

²² Le riz étant l'aliment traditionnel de base de la société malgache.

L'époque coloniale

L'île est prise dans le conflit colonial franco britannique. Après le congrès de Berlin qui partage de fait les possessions de ces deux puissances, elle se retrouve annexée par la France en 1895 sur un quiproquo qui provoque une insurrection. La monarchie sera abolie après l'intervention de Gallieni (1896) qui va fonder son action sur la « politique des races » et la francisation des structures. Il remplaça les gouverneurs merinas par des administrateurs encadrés par des Français. Très lentement, les malgaches prennent place dans l'administration française. En 1945, deux députés malgaches participent à l'assemblée constituante à Paris. L'île accède au statut de territoire d'outre-mer en 1946. Malgré cela, une insurrection éclate en 1947. La répression sévère fait de 80 à 100 000 morts. L'opposition est décapitée. Enfin, le suffrage universel est instauré par la loi cadre en 1956, prémisse à l'indépendance qui intervient en 1960 au-delà des objectifs de la loi cadre.

Les régimes post coloniaux

Sur la durée, ces régimes se caractérisent par l'instabilité, le monopartisme, le pouvoir spolié au profit des gouvernants.

Le président Tsiranana est confronté à la montée de l'opposition dans les années 70. Une première révolte paysanne en 71²³ suivie d'une seconde, scolaire et universitaire, entraîne la chute du régime en mai 72. Les pouvoirs sont remis au chef d'état-major des armées pour 5 ans mais il démissionne en 1975 au profit du colonel Ratsimandrava, ministre de l'intérieur, assassiné très peu de temps après. Un directoire militaire proclame la loi martiale et le capitaine de frégate Ratsiraka, nommé chef de l'état, accède au pouvoir sans être élu. Il fonde la II^{ème} république, dite république démocratique de Madagascar. Le nouveau régime, d'inspiration marxiste, entretient des liens avec l'URSS et prend ses distances avec la France²⁴. L'armée est très impliquée dans le pouvoir politique. Soutenu par l'Arema, parti quasi unique, Ratsiraka est réélu en 82 puis en 89 pour un 3^e mandat. Le multipartisme est enfin autorisé mais trop tard pour endiguer la montée de l'insatisfaction. Une grève générale illimitée est décrétée qui aboutit à une répression et au désastre sanglant de 91. Le 31 décembre 1991, le docteur Zafi est nommé pour 18 mois, il prépare et fait adopter la constitution de la III^e république. Elu en 93, le président Zafi suscite un grand espoir de réformes. En septembre 95, il obtient par referendum le droit de nommer lui-même son premier ministre, au détriment de l'assemblée, qui le destitue en 96. Le

²³ Révolte au sud, attaque d'un camp de gendarmerie.

²⁴ Ainsi, il abandonne le franc et la langue française. On y trouve une prépondérance de l'administration qui se traduit par un nationalisme économique.

retour de Ratsiraka, élu à nouveau, doit alors faire face à de gros problèmes en dépit de plusieurs révisions de la constitution. Malgré sa patience légendaire, le peuple malgache est las.

La crise de 2002

Sûr de sa réélection, le président Ratsiraka fit peu d'efforts au cours de sa campagne présidentielle de 2001. En revanche, Marc Ravalomanana, le « challenger », déploya une très grande énergie pour faire connaître sa volonté réformatrice et son ambition pour Madagascar. Alors que les résultats officiels ne départageaient pas ces deux candidats, les partisans de Marc Ravalomanana dénoncèrent les fraudes massives des décomptes officiels. Ce fut le début d'une longue période d'instabilité pendant l'année 2002, au cours de laquelle le « challenger » se déclara unilatéralement élu face aux atermoiements de la communauté internationale et à la paralysie de la Cour Constitutionnelle. Après plusieurs mois d'incertitude et un dramatique blocus des Hautes Terres par les forces et les milices du président Ratsiraka, le premier congrès de Dakar permit la mise en place d'un protocole de sortie de crise. Un nouveau décompte des voix donna finalement la victoire dès le premier tour à Marc Ravalomanana, investi officiellement, mais qui alors devra reconquérir progressivement l'autorité de l'Etat, y compris par la force, sur les provinces sécessionnistes qui entendaient constituer une entité fidèle à l'ancien président.

2.3. UNE MUTATION AGRICOLE DIFFICILE À CONDUIRE

Une déforestation alarmante mêlée à l'appauvrissement du patrimoine naturel

Le patrimoine naturel unique de Madagascar est sévèrement menacé de disparition, notamment en raison de la déforestation. En effet, la forêt naturelle qui couvrait originellement la majeure partie de l'île tend à disparaître très rapidement à raison de 200 000 à 300 000 ha par an. On estime que seuls 16% de la surface de Madagascar sont encore couverts de forêts naturelles, et les aires protégées censées abriter tous les éléments représentatifs de la diversité biologique de Madagascar ne représentent plus que 1,9% de l'ensemble du territoire. L'érosion due à la déforestation est très marquée, entraînant une dégradation importante des milieux lacustres, côtiers et marins. Les milieux naturels sont fragiles et les forêts incendiées ne laissent place qu'à une végétation pauvre et peu diversifiée. L'action anthropique a considérablement réduit la richesse et la variété de la faune et de la flore.

D'autre part, la forte croissance démographique, engendrant un doublement de la population tous les 20 ans, constitue un facteur d'aggravation sérieux de danger pour l'environnement ; le niveau

de pauvreté de la population contraint les habitants à puiser dans les ressources naturelles de façon inconsidérée, en privilégiant le court terme au détriment d'une utilisation rationnelle en faveur d'un développement durable.

De l'autosuffisance à une agriculture modernisée

Malgré d'importants atouts agricoles, halieutiques et miniers, le développement économique du pays a longtemps été freiné ; l'agriculture malgache rencontre d'énormes difficultés à évoluer. Le faible niveau d'instruction de la population rurale associé au poids de la tradition fait perdurer des pratiques contre performantes, comme la culture sur brûlis, qui empêche toute augmentation significative des rendements malgré un environnement naturel favorable. La grande majorité des agriculteurs pratiquent ainsi une agriculture d'autosuffisance limitée à de très petites surfaces, provoquant la stagnation ou la régression des rendements des productions agricoles, l'érosion rapide des sols, la diminution de la compétitivité de l'économie agricole et l'appauvrissement global des familles paysannes malgaches. D'autre part, l'enclavement et le manque d'infrastructures routières et ferroviaires limitent les capacités d'écoulement de la production et empêchent l'approvisionnement en « intrant » indispensables à l'émergence d'une production de qualité. De plus, les cultures se répartissent sur le territoire en fonction des conditions climatiques et à chaque région correspond une production particulière. Ainsi, aucune région n'est autonome et chacune se voit obligée de faire venir les produits d'une autre. Cette interdépendance occasionne des coûts de transport élevés, des ruptures d'approvisionnement et une grande instabilité des prix.

Madagascar se caractérise ainsi par l'absence de filières de distribution efficaces et par des pratiques culturelles très pénalisantes, contrariant la mise en application de méthodes agricoles industrielles. L'île en est encore au stade d'une agriculture d'autosuffisance malgré l'existence de tous les atouts permettant son développement économique.

2.4. ROLE ET PLACE DES ARMEES

L'Armée malgache est aujourd'hui en pleine réflexion.

Au premier rang des préoccupations d'aujourd'hui se trouve la nécessité de sa dépolitisation. Créée le 26 juin 1960, l'armée malgache a connu une évolution marquée par deux périodes différentes. La première correspond à l'époque post-coloniale, pendant laquelle Madagascar était lié avec la France par un accord de défense (juin 1960- mai 1972). Pendant la seconde, correspondant aux seconde et troisième Républiques, les militaires étaient devenus des acteurs

essentiels de la vie politique du pays, et les forces armées les moyens de cette politique. Dire aux militaires qu'ils ne devraient plus faire de la politique signifie qu'ils seraient désormais exclus des postes et fonctions à caractère politique, sous certaines réserves (retraite, disponibilité) d'une part et que, d'autre part, ils devraient s'abstenir de s'engager politiquement au cours de leur service actif. Le flou qui a entouré la dépolitisation des forces armées a été source d'interprétations contradictoires. En effet, la distinction entre l'attribution à des militaires des postes relevant de ministères autres que celui de la défense nationale et l'interdiction formelle de s'engager politiquement a révélé certaines ambiguïtés, n'assainissant pas l'environnement politico social et embrouillant la compréhension du système par l'opinion internationale. La décision de l'actuel président de la République de dépolitiser les forces armées semble des plus urgentes mais devrait s'effectuer par étapes.

Un autre sujet d'actualité est le rôle de l'armée de développement, qui, pendant la 1^{ère} République était en osmose parfaite avec la population puisque ses jeunes recrues servaient dans leur région d'origine et étaient partie prenante socio-économique du pays. En outre, la population bénéficiait des structures sociales des camps (infirmerie, alphabétisation des adultes...). Cette armée de développement, qui faisait l'admiration des pays africains était le Service Civique, armée de pionniers des « bérets verts », idée reprise ultérieurement par le Service Militaire Adapté (SMA) des départements et territoires français d'outre-mer, à bien des égards comparable. Les enseignements de cette armée de pionniers mériteraient d'être mieux exploités, notamment en portant l'effort sur les actions de sécurité civile – en particulier lutte contre les effets des cyclones et protection civile. Une telle politique ne pourrait qu'améliorer le lien entre l'armée et la population.

Une autre question d'actualité est celle du développement d'une force maritime et aéronavale correspondant aux besoins extra territoriaux fondamentaux du pays : rôle et action de l'Etat en mer, ce qui est devenu un enjeu majeur de souveraineté et de puissance dans le contexte régional. Enfin, peu de temps après l'accession de Marc Ravalomanana au pouvoir, cinq conventions de coopération dans le domaine militaire ont été signées entre la France et Madagascar le 3 décembre 2002 pour une période cinq ans. Quatre mois plus tard le général d'armée Bentégeat, chef d'état-major des armées françaises, se rendait à Madagascar. Ces conventions fixent des objectifs aux actions de coopération dans cinq domaines²⁵.

²⁵ Ces cinq domaines sont décrits en annexe 5.

3. PRONOSTIC POUR L'AVENIR PROCHE

3.1. LE REGIME DE MARC RAVALOMANANA : METTRE FIN A UN IMMOBILISME DES STRUCTURES POUR PRESERVER MADAGASCAR D'UN RETOUR TOTALITAIRE ?

2002 n'a pas entraîné un changement du régime, malgré l'impérieuse nécessité d'adaptation des structures. M Ravalomanana doit mûrir sa réflexion politique afin de pérenniser cette « révolution ».

S'agit-il d'un régime de transition ou d'une structure stable permettant de développer durablement l'Etat malgache ?

L'arrivée de Marc Ravalomanana au pouvoir s'est faite sous le double signe de la légalité et de l'illégalité. Légalité car il a été élu et son élection a été reconnue valide par les instances nationales malgaches et internationales mais illégalité car il a pris ses fonctions avant la reconnaissance officielle par les mêmes instances. Dans le même temps, la France offrait le statut de réfugié politique²⁶ à l'ex-président Ratsiraka. Cela signifiait-il qu'elle voulait conserver un atout pour le cas où la mise en place Marc Ravalomanana ne se passerait pas bien ? Où bien, voulait-elle tout simplement signifier son attachement à la conservation de la nature démocratique du régime ?

Pour caractériser l'ambiguïté du régime, on peut aussi noter la faiblesse de l'opposition. En effet, les affrontements au cours des événements de 2002 ont été si forts que les cadres du parti de Didier Ratsiraka se sont exilés pour échapper aux poursuites²⁷. Deux tiers d'entre eux ne sont pas rentrés malgré la levée ultérieure des mises en causes. Les principaux partis d'opposition²⁸, peu puissants et désunis, ne semblent pas en mesure de menacer le président aux prochaines élections de 2008. Enfin, à tous les niveaux les institutions sont tenues par le parti du président - le TIM - en raison d'une part du fort élan populaire qui amena Marc Ravalomanana au pouvoir et du processus de désignation des membres des grandes instances gouvernementales déjà exposé.

En contrepartie de ces réserves, il faut observer la grande vitalité de la presse qui est garante d'une certaine démocratie. Les médias malgaches se caractérisent par une liberté, une variété et une vitalité certaines, pour une diffusion encore faible. Dans un pays de culture orale où le taux

²⁶ Ce qui fait de lui un homme qui aurait pu avoir besoin d'être protégé contre un pouvoir devenu par trop velléitaire alors que certains avaient le sentiment qu'un simple statut d'asile personnel lui aurait largement suffi.

²⁷ Mandats d'arrêt et peines d'emprisonnement organisés dans un premier temps par le nouvel homme fort du pays.

²⁸ Le SPDUN parti de la solidarité parlementaire pour la défense de la démocratie, le CRN comité pour la réconciliation nationale et le FRN rassemblement des forces nationales.

d'alphabétisation est bas, l'importance de la radio est primordiale. Ainsi, à la fin de 2003, l'Ordre des journalistes comptait 694 journalistes²⁹ et l'on recense en mars 2004, 229 stations de radio³⁰ et 9 chaînes de télévision, 8 journaux quotidiens³¹, plusieurs hebdomadaires, mensuels ou périodiques. La culture informatique progresse rapidement, avec 13 000 internautes dans le pays³². La réussite du président Ravalomanana se jouera peut-être sur le plan de la presse qui se fait l'écho du soutien populaire. Mais si celui-ci vient à décliner, le président sera seul car il ne peut compter sur les corps constitués : comme lors de son élection, il ne dispose que d'un seul allié : le peuple.

Le régime du président Ravalomanana est confronté à des défis auxquels il devra apporter une solution.

Il en est ainsi de la décentralisation et la réforme des institutions. Voulu à la fois par les dirigeants locaux et par le gouvernement, la décentralisation se heurte à une réticence du parlement envers ce qui lui semble une menace pour l'unité nationale ainsi qu'aux pratiques encore dans les moeurs. D'un autre côté, dans les diverses circonscriptions, l'Etat est représenté par un Délégué du gouvernement³³ qui ne peut cependant pas jouer pleinement son rôle de coordinateur de l'action administrative locale au quotidien. En effet, l'administration du territoire est devenue une compétence partagée entre l'Etat et les provinces autonomes (art.135-4 de la constitution révisée). La réforme de l'administration territoriale devra amener l'Etat à placer aux différents niveaux administratifs des services déconcentrés efficaces.

En outre, Madagascar souffre d'une sous exploitation chronique de ses richesses naturelles qui proviennent essentiellement du secteur agricole autour duquel la société malgache est structurée. Il est primordial d'éviter l'exode rural, car d'une part cela couperait une des rares sources de richesse de l'île³⁴ et d'autre part les villes sont incapables d'accueillir un surcroît de population. C'est pourquoi l'amélioration des infrastructures de transport et en particulier les routes est une priorité. Elles restent le lien principal entre les régions mais le plus souvent elles sont en mauvais état et pénalisent les échanges. Cela peut avoir des effets sur l'approvisionnement de certaines

²⁹ Contre 468 fin 2002.

³⁰ Dont 26 publiques, 9 dites « de convention gouvernementale », 120 privées, 29 en cours de régularisation et 45 irrégulières.

³¹ Dont cinq paraissant partiellement en français et le sixième entièrement en français.

³² Estimation début 2003. Progression estimée de 2 000 internautes supplémentaires chaque année (en 2004, il y aurait un internaute sur 100 habitants à Madagascar, soit toujours dix fois moins que la moyenne mondiale).

³³ Préfets, sous préfets d'un côté, présidents de délégation spéciale d'un autre.

³⁴ 57% du PIB provient de l'agriculture (riz, vanille, plantes aromatiques, ..), 15% du secteur secondaire et la trentaine de % restant du tertiaire.

régions en nourriture et entraîner la création d'une crise alimentaire locale pouvant ensuite dériver vers la crise politique.

Enfin, les dirigeants sont confrontés, par manque de passé politique, à la prise en compte d'un véritable besoin de réforme des structures politiques, comme d'évolution des mentalités. En outre, on ne peut absolument pas oublier que le « Malgache veut manger » et ne se soucie pas ou très peu du déficit de la balance commerciale³⁵. Ainsi, la loi adoptée récemment ouvrant aux étrangers la possibilité d'accéder à la propriété foncière est très mal vécue par la population car contraire à la tradition qui donne à la terre un caractère quasi sacré³⁶. La tâche réformatrice de Marc Ravalomanana ne sera pas donc pas aisée. Réformer la société malgache sans la brutaliser et sans donner l'impression d'un excès de centralisme.

Beaucoup d'initiatives, en particulier dans le domaine des réformes économiques, sont le fait de la présidence de la République, ce qui est critiqué parfois comme une tendance vers un pouvoir présidentiel personnel fort.

3.2. VERS UN DEMARRAGE ECONOMIQUE

Parallèlement au maintien de l'activité manufacturière et celle des produits halieutiques, les trois secteurs ayant vocation à soutenir la croissance longue à Madagascar sont les secteurs agricole, minier et touristique.

L'agriculture fait partie des priorités du Gouvernement, à travers la construction de routes et de pistes rurales destinées à désenclaver les régions, le soutien financier à la réhabilitation des infrastructures agricoles et le développement des techniques de production. Après une croissance de 2,6% en 2003 et de 3,5% en 2004, on peut espérer un véritable démarrage dans ce secteur.

Le pays dispose d'importantes réserves minières, constituées notamment de minerais industriels et de métaux rares. L'établissement d'un code minier pour une exploitation d'ilménite dans la région de Tolagnaro permettra de déboucher sur d'autres grands projets miniers comme l'extraction de nickel et de cobalt à proximité de Moramanga.

D'autre part, le lancement de recherches pétrolières dans le canal du Mozambique participe à la diversification des sources de développement économique malgache.

³⁵ Même si cela est important pour les pays créanciers et pour la banque mondiale. Il faut bien noter que le pays n'a pas encore rattrapé le niveau du PIB qu'il avait avant la crise de 2002.

³⁶ Pourtant c'est une mesure indispensable sur le plan économique qui seule peut permettre aux bailleurs de fonds étrangers d'installer leurs activités sur l'île, ...

Le secteur touristique est lui aussi en plein éveil. L'expérimentation menée sur l'île de Nosy Be, par la mise en service réussie d'un nouveau complexe hôtelier de 205 chambres et l'ouverture d'une ligne charter hebdomadaire sur Milan est un signe intéressant. Il reste nécessaire de mieux appréhender le potentiel touristique du pays et de favoriser son développement sur d'autres sites du pays.

D'autre part, les investissements publics dans les secteurs des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement devraient permettre de dynamiser les PME/PMI, notamment de la téléphonie et de l'informatique, du réceptif touristique, des transports routiers, du bâtiment et de l'équipement ménager.

Ainsi, ayant abandonné la politique économique socialiste depuis le début des années 1990, Madagascar a mis en place la politique de privatisation et de libéralisation préconisée par le FMI et la Banque Mondiale, ce qui lui a permis de renouer avec la croissance, estimée à +9,6% pour l'année 2003. Cette évolution encourageante permet d'espérer mais si la pauvreté ne semble plus être inéluctable, la lutte contre celle-ci devra rester au centre de la politique du pays durant plusieurs décennies à venir.

3.3. VERS UNE OUVERTURE STRATEGIQUE

L'analyse des relations extérieures malgaches met en évidence la singulière pérennité des relations franco-malgaches, en dépit de courtes de périodes de refroidissement. Les tentatives d'alliances alternatives ne se sont jamais inscrites dans la durée. Des gouvernements malgaches ont ainsi été tentés de renouveler leur partenariat en s'approchant de l'URSS, l'Afrique du Sud, l'Allemagne ou les Etats-Unis. Ces essais ne semblent pas connaître de succès. D'ailleurs, beaucoup d'éléments semblent conférer à cette alliance, désormais multiséculaire, un caractère inexorable.

La communauté de la langue, une pratique institutionnelle partagée participent largement à un socle culturel commun, qui favorise une meilleure compréhension mutuelle et, si besoin permettrait un règlement simplifié des différends. La simplicité de la franche relation d'amitié entre les présidents Chirac et Ravalomanana se nourrit de cette connivence culturelle.

L'étude démographique a pu montrer la diversité exemplaire des origines géographiques de la population malgache, tandis que l'étude des relations diplomatiques mettait en évidence l'absence étonnante de liens interétatiques corrélatifs. L'exception française contredit seule cet état de fait, fidèle à sa tradition de protection des citoyens expatriés. Les 26 000 ressortissants sont pour

Madagascar un gage de constance de l'attitude française, déclinée en particulier sous les aspects sécuritaires et économiques. L'intégration française est par ailleurs fortement marquée par le fort taux de bi - nationaux, proche de 80%, de cette communauté.

Madagascar a rapidement fait le choix de se rattacher aux nombreuses organisations économiques régionales. L'appartenance à la Communauté de l'Océan Indien (COI), mais aussi à la Southern African Development Community (SADC) et au Common Market of Eastern and Southern Africa (COMESA), doit être contrôlée pour ne pas nuire à la cohérence nécessaire entre tropisme diplomatique et aspirations économiques, entre l'origine des subventions grâce auxquelles Madagascar se reconstruit, à savoir la France et l'UE, et le principal partenaire économique régional, La Réunion, tête de pont française et européenne en Océan Indien.

Membre de l'ONU, pays francophone, l'île peut participer, s'il elle y consent, à la stratégie d'influence française dans le monde et plus particulièrement dans cette région de l'Océan Indien où la France entretient une présence dont l'importance lui apparaît stratégique. Sur ce chapitre, comme ailleurs, il semble assez clairement que chacun des protagonistes ait suffisamment à gagner et à perdre pour éviter toute ambiguïté. D'autre part, la perspective de longue durée dans laquelle s'inscrivent les relations entre nos deux pays laisse peu de place à des choix opportunistes. Toutefois aucune porte de partenariat ne doit rester fermée tant il est évident que l'avenir de Madagascar est, hors de son sol national, dans précisément de telles relations.

Les atouts de la coopération entre la France et Madagascar sont nombreux. Une telle coopération est d'autant plus prometteuse que l'histoire en démontre le réalisme et que les intérêts de puissance de chaque Etat se trouvent ainsi largement satisfaits, et de plus s'appuient mutuellement au sein des rivalités régionales ainsi dominées. La différenciation avec le continent africain s'en trouve plus nettement marquée mais correspond finalement à la ligne de conduite historique du pays et au sentiment profond du peuple malgache. Les récents événements qui avaient pu laisser croire à un rapprochement avec l'Afrique du Sud, seul cas de coopération crédible, n'ont finalement pas encore donné lieu à des réalisations concrètes.

A n'en pas douter, les liens franco-malgaches, et à travers eux, l'Union Européenne, constituent les meilleurs gages de désenclavement et de développement de Madagascar. C'est pratiquement une base solide, par rapport à laquelle d'autres partenariats, à l'orientation plus économique et commerciale que politique, peuvent s'articuler.

3.4. L'ADAPTATION SOUHAITABLE DES ARMEES AUX BESOINS DU PAYS

Un rapport a été établi à l'issue de l'audit effectué en commun par des experts français et malgaches à la fin de l'année 2004. Il permettra d'élaborer de nouvelles conventions. Bien qu'il soit encore trop tôt pour que de nouvelles mesures aient découlé de ce rapport, quelques lignes directrices ressortent clairement.

Globalement, les forces armées, actuellement très centralisées doivent opérer une mutation structurelle passant par une réduction des effectifs - des cadres notamment³⁷ - et par une modernisation des équipements.

La composante Air est caractérisée par la modestie de ses équipements - quelques avions légers et Ultra Léger Motorisés - et son taux d'encadrement très élevé : 84% des officiers sont des officiers supérieurs. Il pourrait être opportun de se donner les moyens d'augmenter la mobilité de l'ensemble des forces armées en s'équipant de 2 ou 3 avions de transport tactique et d'autant d'hélicoptères. Peut-être faut-il concevoir comme nécessaire, pour des raisons budgétaires, une certaine polyvalence des moyens en regard du besoin de surveillance aéronavale de la zone de responsabilité.

La composante Marine peut se voir confier comme objectif de « reprendre du terrain sur la mer » en menant principalement des missions assimilables à l'action de l'Etat en mer. Equipée de vedettes côtières - dont 7 ont été cédées par les Etats-Unis en 2003³⁸ - de chalands de transbordement maritime (CTM) - pouvant agir au profit de l'armée de terre, de la gendarmerie ou dans le cadre d'actions humanitaires - de remorqueurs, la marine serait correctement équipée pour accomplir ce type de missions. Le dispositif pourrait être utilement complété par la mise en place de sémaphores à des emplacements adaptés. Couplée à une meilleure exploitation des renseignements émanant des pêcheurs locaux ou de bâtiments étrangers se trouvant dans ou à proximité de la zone économique exclusive (ZEE), une telle mesure permettrait de mieux préserver les ressources halieutiques de Madagascar. A terme un tel dispositif pourrait être maillé avec le dispositif français au profit de toute la COI.

La composante terrestre est confrontée à une réforme très ambitieuse à mener dans le domaine des ressources humaines afin de placer son taux d'encadrement à un niveau satisfaisant. En parvenant, en outre, à améliorer ses moyens de transmission et à faire face à ses difficultés dans le domaine de la mobilité (terrestre et aérienne), l'armée de terre sera placée au bon niveau des

³⁷ L'armée malgache compte notamment 125 généraux dont une trentaine à la retraite.

³⁸ Mais celles-ci sont inaptes aux missions en haute mer.

deux aspects de son engagement : l'intervention et la force de développement dont on a vu l'importance du rôle qu'elle pouvait jouer à Madagascar.

La réalisation de ces objectifs dépendra des budgets futurs. Même si Madagascar fait appel à d'autres soutiens³⁹, la France restera probablement un partenaire privilégié de la coopération militaire. L'accord de coopération de 1988 est d'ailleurs resté en vigueur. Il devrait être modernisé pour affirmer cet ensemble de nouveaux objectifs et donner à la coopération militaire décentralisée (régionale avec les FAZOI) l'assise juridique qui reste sur ce point incomplète à ce jour.

CONCLUSION

A l'instar d'Hughes de Bazouges, il convient de se garder du danger du prêt- à -penser macro-économique qui ne laisse pas de place aux facteurs ethnologiques et culturels permettant de comprendre l'actuelle situation économique de Madagascar.

Gageons, néanmoins, que Madagascar, « l'île de Nulle part ailleurs », méritant une dernière chance, soit entré dans un cycle de mise en œuvre des réformes de fond nécessaires, prémisses d'une stabilité politique durable et d'un véritable décollage économique.

L'un des effets de telles réformes fondamentales pourrait être l'émergence d'un rôle internationale tant politique qu'économique de cet Etat, pourvu d'ambitions nouvelles, et sans doute en partenariat de volontés avec la France. Ce rôle nouveau serait celui d'une affirmation stratégique dans la zone naturelle : l'océan Indien. Ce rôle passerait par le contrôle maritime, il faut donc s'en donner les moyens. Ainsi serait assuré tout le service qui s'avère nécessaire dans les domaines de la sécurité et de la sûreté des approvisionnements comme de l'appropriation des ressources naturelles liées à l'Océan. Ainsi serait assuré le positionnement politique du pays comme principal acteur dans la COI, celle-ci devant tout à ses caractéristiques maritimes.

Les perspectives encourageantes qui peuvent être envisagées à la vue des évolutions des deux dernières années ne doivent cependant pas masquer la possibilité que ressurgissent certaines difficultés – liées aux handicaps structurels de l'économie ou au retour de vieux démons sociaux et politiques.

Les premiers pronostics établis à un horizon de cinq ans mériteront d'être affinés à l'issue d'une étude sur place visant d'une part à mesurer l'ampleur des progrès réalisés depuis 2002 et la perception qu'en ont les Malgaches eux-mêmes.

³⁹ Les Etats-Unis, outre la livraison des sept vedettes garde-côtes fournissent un appui modeste à un des régiments de génie militaire dans le cadre de la réfection des routes.

ANNEXES

Annexe 1. Données statistiques (2004)

Géographie

Pays	Madagascar
Position	Île située à l'est du continent d'Afrique, à la hauteur de Mozambique
Géographie générale	Quatrième île du monde par la superficie (après le Groenland, la Nouvelle Guinée et Bornéo)
Superficie	Totale: 587 040 km ² (environ la surface de la France-Metropole) Terres: 581 540 km ² Eaux: 5 500 km ²
Frontières	Terrestres: 0 km Littorales: 4 828 km
Climat	Tropical le long des côtes, tempéré à l'intérieur des terres, aride au sud La saison sèche (incluant l'hiver austral): d'avril à octobre La saison des pluies: de novembre à mars.
Relief	Hauts plateaux montagneux (centre) Falaises et plaines (est) Plateaux et plaines (ouest) Montagnes, plaines et deltas (nord)
Altitudes extrêmes	Point le plus bas: océan Indien 0 m Point le plus haut: Maromokotro 2 876 m
Ressources naturelles	Graphite, chromite, charbon, bauxite, sel, quartz, fer, pierres précieuses, mica, poissons, énergie hydroélectrique
Utilisation des terres	Terres cultivées: 5 % Cultures permanentes: 1 % Autres : 93 %
Risques naturels	Cyclones périodiques

Population

Nationalité	Nom: Malgache ; adjectif: malgache
Population:	17,5 mio
Pyramides des âges	0-14 ans: 44.9 % (homme 3,9 mio; femme 3,9 mio) 15-64 ans: 52 % (homme 4,5 mio; femme 4,6 mio) 65 ans et plus: 3.1 % (homme 245 000; femme 292,600)
Croissance de la population	3.03%

Natalité	41.91 naissances / 1000 habitants
Mortalité	11.62 décès / 1000 habitants
Migration nette	0 immigrant(s) / 1000 habitants
Mortalité infantile	Totale: 78.52 décès / 1000 naissances normales Garçon: 86.84 décès / 1000 naissances normales Fille: 69.95 décès / 1000 naissances normales
Espérance de vie à la naissance	Totale: 56.54 ans Homme: 54.19 ans Femme: 58.96 ans
Fertilité	5.7 naissances / femme
HIV/AIDS	1.7 % chez les adultes 140 000 personnes en total 7 500 décès par ans
Groupes ethniques	Malais-Indonésien (Merina et Betsileo), Côtiers (mélange d'Africain, Malais-Indonésiens et ascendances Arabes – Betsimisaraka, Tsimihety, Antaisaka et Sakalava), Français, Indiens, Créoles, Comoriens
Religions	Croyances indigènes: 52 % Chrétiens: 41 %, en particulier des catholiques Musulmans: 7 %
Langues	Malagasy (officielle) Français (officielle)
Alphabétisation	Définition: des personnes de 15 ans et plus qui savent lire et écrire Totale: 68.9 % Homme: 75.5 % Femme: 62.5%

Gouvernement

Nom du pays	République de Madagascar
Type de gouvernement	République
Description du drapeau	2 bandes horizontales égales de couleur rouge (haut) et verte (bas) avec une bande verticale blanche de même largeur côte mât
Capitale	Tananarive (Antananarivo)
Divisions administratives	6 provinces (faritany); Antananarivo, Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga, Toamasina, Toliara
Indépendance	26 Juin 1960 (vis-à-vis de la France)
Fête nationale	Fête de l'indépendance, 26 Juin
Constitution:	19 août 1992 par référendum national
Système légal	Basé sur système de loi civile Française et loi traditionnelle Malgache

N'a pas accepté la juridiction obligatoire de la CIJ (cour internationale de justice)

Suffrage: 18 ans
Suffrage universel

Organe exécutif Chef d'état Président
Chef du gouvernement: Premier ministre
Cabinet : Conseil des ministres

Organe législatif Assemblée Nationale (160 sièges, pour quatre ans)
Sénat (100 sièges, pour quatre ans)

Organe judiciaire Cour Suprême
Haute Cour Constitutionnelle

Partis politiques SPDUN (parti de la solidarité parlementaire pour la défense de la démocratie)
CRN (comité pour la réconciliation nationale)
FRN (rassemblement des forces nationales)
TIM (tirco i madagasikara. « j'aime Madagascar »)

Adhésion aux organisations internationales Madagascar a adhéré en 2004 à la SADC (south African development cooperation), organisation commerciale de l'Afrique australe derrière la tête de file qu'est l'Afrique du sud en vue de développer le commerce transfrontalier.
Madagascar est membre du COMESA (Common Market of Eastern and Southern Africa), le marché commun de l'Afrique, ainsi que de la COI (communauté de l'Océan Indien).

Economie

PIB Parité du pouvoir d'achat: 13.02 milliards \$
Croissance réelle: 6 %
Par habitant : 800 \$

PIB – composition par secteur Agriculture: 34.5 %
Industrie: 7.8 %
Services: 57.7 %

Investissement 14.8 % du PIB

Population vivant en dessous du seuil de pauvreté 71 %

Taux d'inflation 8 %

Travailleurs 7.3 millions

Taux de chômage 5.9 %

Budget: Revenus: 739.6 millions \$
Dépenses: 1 071 milliards \$

Produits agricoles café, vanille, sucre de canne, cacao, riz, clou de girofle, bananes, manioc (tapioca), arachides, haricots

Produits industriels Industrie de la viande, savon, brasseries, tanneries, sucre, textiles, verrerie, ciment, construction automobile, papier, pétrole, tourisme

Taux de croissance de la production industrielle 3 %

Electricité Production: 830.2 millions kWh
Consommation: 772.1 millions kWh
Exportations: 0 kWh

Pétrole Production: 0 bbl / jour
Consommation: 13 000 bbl / jour

Exportations 700 million \$

Exportations - partenaires France: 37.4 %
Etats-Unis: 29.2 %
Allemagne: 5.5 %
Maurice: 5.2 %

Imports: 920 millions \$

Imports - partners: Chine: 14.2 %
France: 13.2 %
Afrique du Sud: 6.4 %
Iran: 6.2 %

Dette extérieure 4.6 milliards \$

Aide économique bénéficiaire 354 millions \$

Monnaie Ariary

Taux de change 2500 Ariary = 1 EURO

Communications

Téléphones - lignes fixes 59 600

Téléphones portables 279 500

Stations de radio AM: 2
FM: 9
Ondes courtes: 6

Postes de radio 3.05 millions

Stations de télévision 1

Téléviseurs	325 000
Fournisseurs d'accès à internet	773
Utilisateurs internet	70 500

Transports

Voies ferrées 900 km

Routes	Total:	49 827 km
	Goudronnées:	5 780 km
	Non goudronnées:	44 047 km

Voies navigables 600 km

Ports Antsiranana, Antsohimbondrona, Mahajanga, Toamasina, Toliara

Marine marchande	Total:	11 bateaux (1,000 GRT ou plus), totalisant 14 865 GRT / 17 936 DWT
-------------------------	--------	--

Aéroports	Total:	116
	Avec pistes dures:	29
	Avec pistes non goudronnées:	87

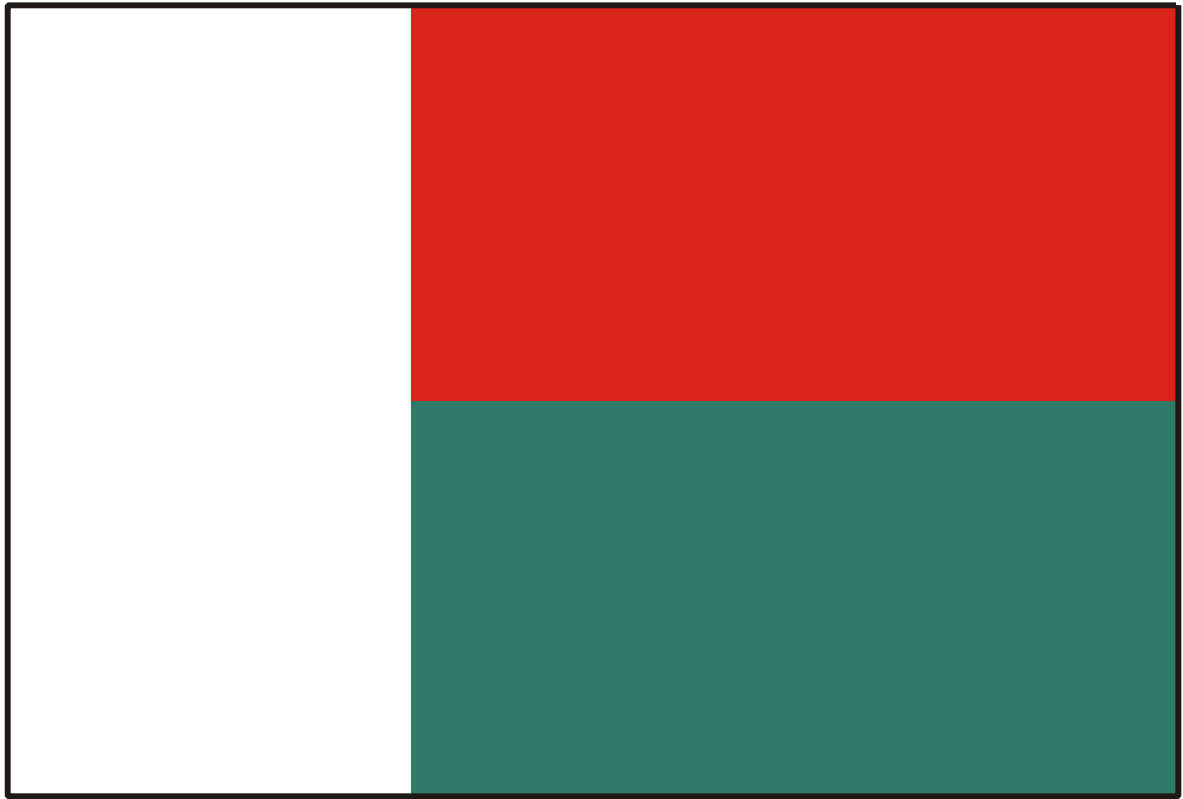
Domaine militaire

Divisions militaires Une armée (25000 h) (comprenant Forces d'Intervention, Forces de Développement, Forces de Marine, Forces aériennes et une Gendarmerie Nationale de 11000 h)

Effectifs militaires	Age et obligation:	18 ans; conscription, service obligatoire (24 mois)
	Effectif disponible:	4 004 242 hommes
	Effectif apte au service:	2 373 342 hommes
	Effectif jeune par an:	169 186 hommes

Dépenses militaires	Par an:	69.8 millions \$
	Pourcentage du PIB:	1.2 %

Annexe 2. Cartes / graphiques / vues



Le drapeau national de Madagascar

Source : Intranet CID



Madagascar par rapport à l'Afrique, le Proche Orient et l'Europe

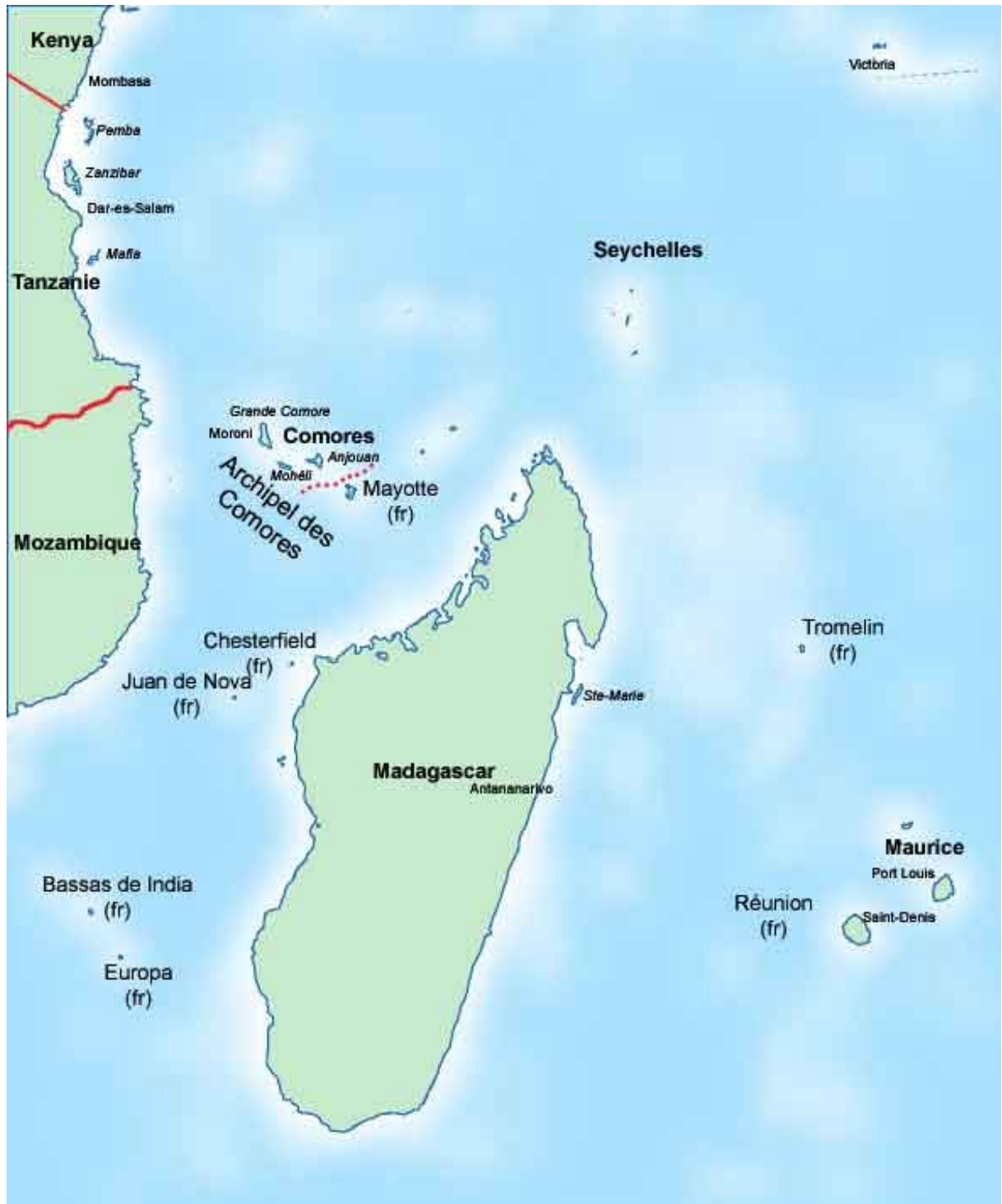
Source : <http://www.library.northwestern.edu/africana/map/>



803103A | R02109 | 11-04

Madagascar par rapport à l'Afrique, le Proche Orient et l'Europe

Source : http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/reference_maps/africa.html



Madagascar et ses pays limitrophes

Source : http://www.malango.net/ocean_indien-carte_ocean_indien.htm



Madagascar et ses pays limitrophes

Source : <http://www.allafricantravel.com/images/atlas/madagasc.htm>



Base 802924AI (C00455) 1-03

Madagascar et ses structures géographiques, politiques et institutionnelles principales (I)

Source : http://www.lib.utexas.edu/maps/africa/madagascar_rel_2003.jpg



Base 802923AI (C00455) 1-03

Madagascar et ses structures géographiques, politiques et institutionnelles principales (II)

Source : <http://www.populationdata.net/cartes/madagascar.html>



Madagascar et ses structures géographiques, politiques et institutionnelles principales (III)

Source : http://montagnier.chez.tiscali.fr/carte_madagascar.htm



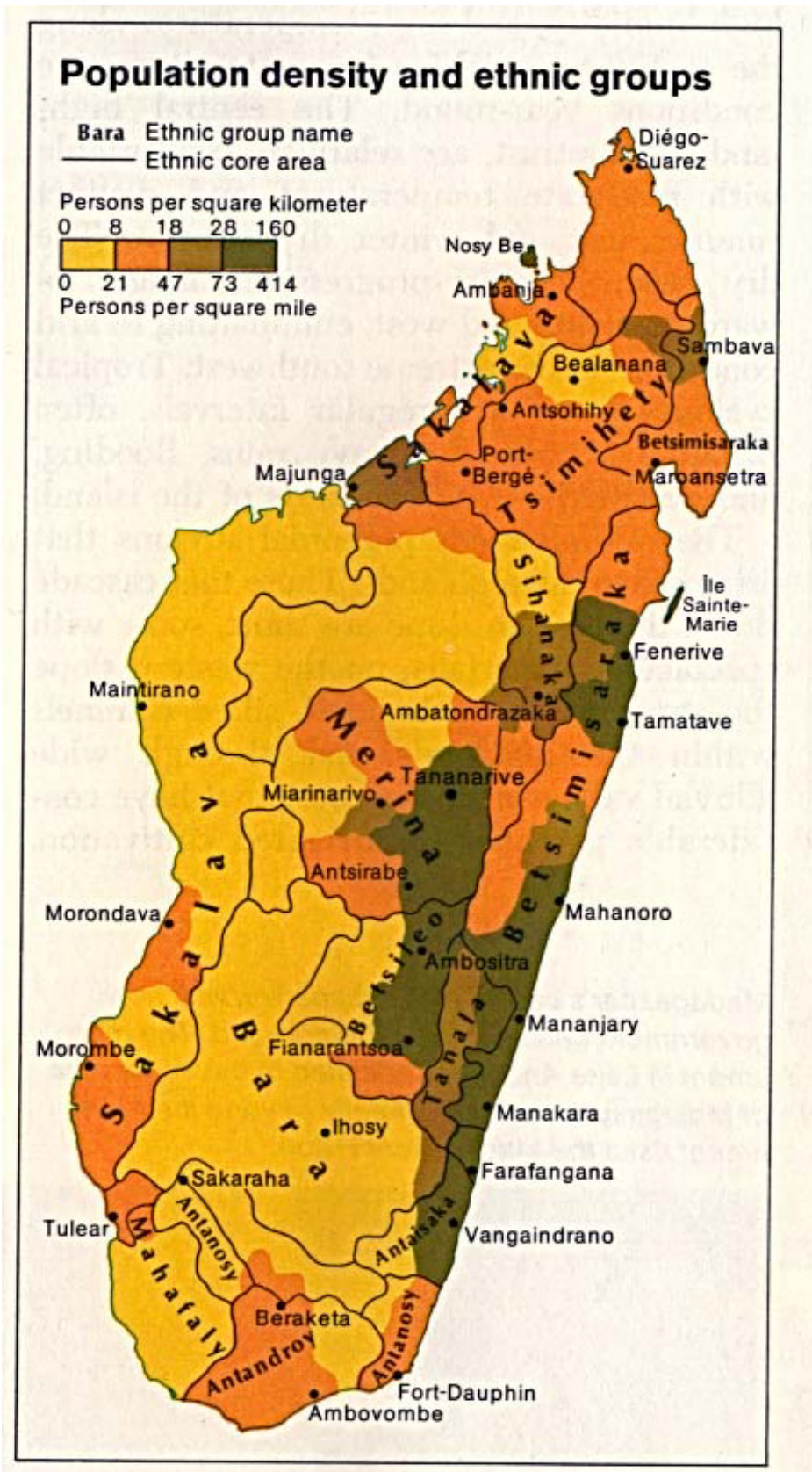
Madagascar et ses structures géographiques, politiques et institutionnelles principales (IV)

Source : Intranet CID



Madagascar et ses structures géographiques, politiques et institutionnelles principales (V)

Source : Intranet CID



La densité de la population et les groupes ethniques

Source : <http://roland.ratsimiseta.free.fr/madasite/presentation/html/Site-carte%20%E9thnie.htm>







Les produits ruraux

Source : <http://roland.ratsimiseta.free.fr/madasite/presentation/html/Site-carte%20agriculture.htm>

Minerals and industry

deposit	mine
Fe	Iron Fe
Ni	Nickel Ni
/	Graphite /
Mn	Manganese Mn
Be	Beryl Be
Pb	Lead Pb
Cu	Copper Cu

-  Center of light industry
-  Petroleum refinery
-  Textile mill
-  Shipyard



Les minéraux et l'industrie

Source : <http://roland.ratsimiseta.free.fr/madasite/presentation/html/Site-carte%20industrie.htm>

Annexe 3. Réseau ferroviaire

Madagascar dispose d'infrastructures ferroviaires divisées en deux réseaux distincts :

Le réseau Nord, long de 738 km comprend 3 lignes :

- Ligne Tananarive - Côte Est (TCE), 377 km, 38 gares, reliant la capitale au premier port malgache Tamatave

- Ligne Tananarive – Antsirabe (TA), 153 km, 15 gares, reliant Tananarive à la région industrielle du Vakinankaratra

- Ligne Moramanga – Lac Alaotra (MLA), 168 km, 17 gares, reliant Moramanga situé sur la ligne TCE à la région rizicole et productrice de chromite du lac Alaotra.

Le réseau sud comprend uniquement la ligne Fianarantsoa – Manakara (FCE), 163 km, 17 gares, reliant Fianarantsoa au port de Manakara situé sur la côte est.

Annexe 4. Forces armées

Effectif : environ 23 000 hommes

Armée

Forces de développement : 5 980 hommes

Forces d'intervention : 2 260 hommes

16 blindés de type BRDM, 30 canons légers AA de type soviétique et chinois

Forces autonomes : 3 050 hommes

Forces aériennes : 820 hommes

7 aéronefs dont 5 ULM (JOKER 300)

Forces navales : 310 marins

2 bâtiments de type patrouilleurs, 6 vedettes côtières (US-CG), 3 engins de port

L'Armée comprend 12 400 hommes.

Service national 2 ans obligatoire : 18 à 20 ans.

Gendarmerie Nationale

11 000 hommes, 16 blindés de type BRDM et PT76.

BUDGET

En 2004, le budget de la défense était de 470 103 millions de Fmg, c'est-à-dire 47 millions d'euros environ. Ce budget est en augmentation d'environ 16,5 % par rapport à 2003.

	Budget total en Fmg	Evolution
2002	312 228 787 000	
2003	403 594 718 000	+ 29 %
2004	470 103 642 000	+ 16,5 %
2005 (prévisions)	540 853 927 000	+ 15 %

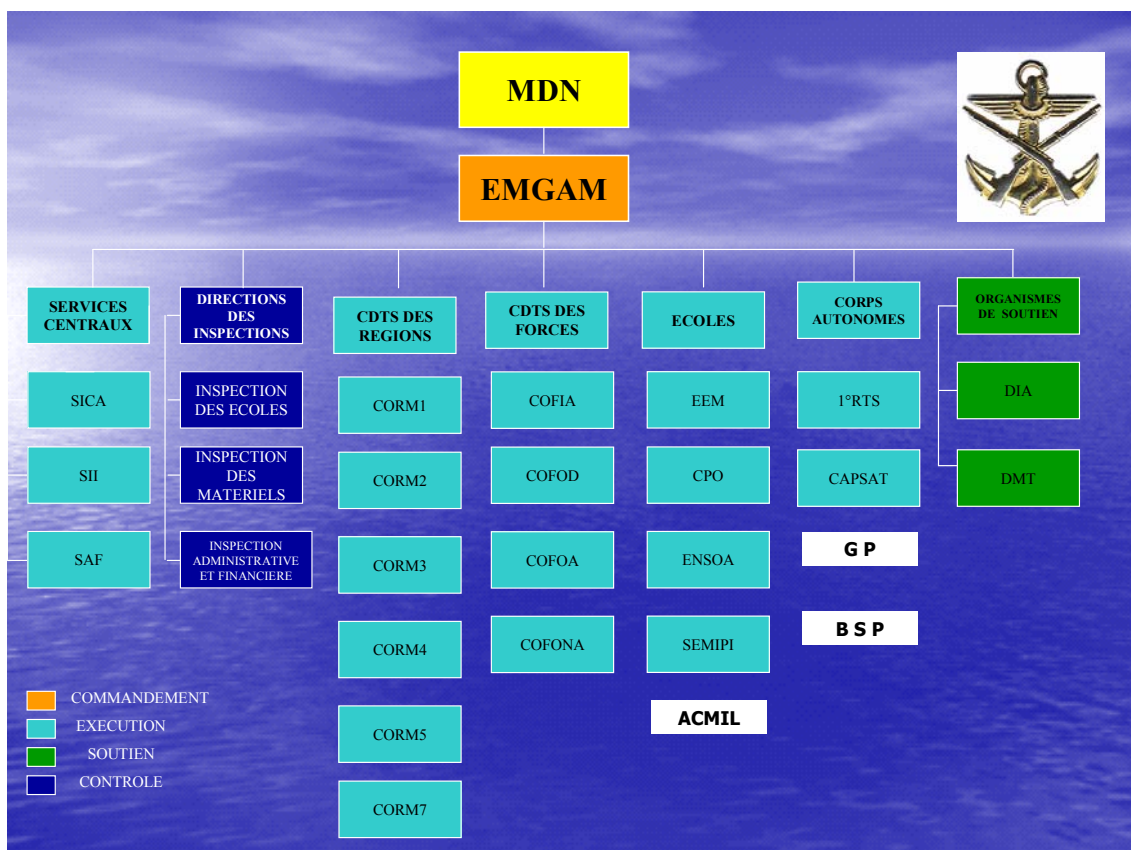
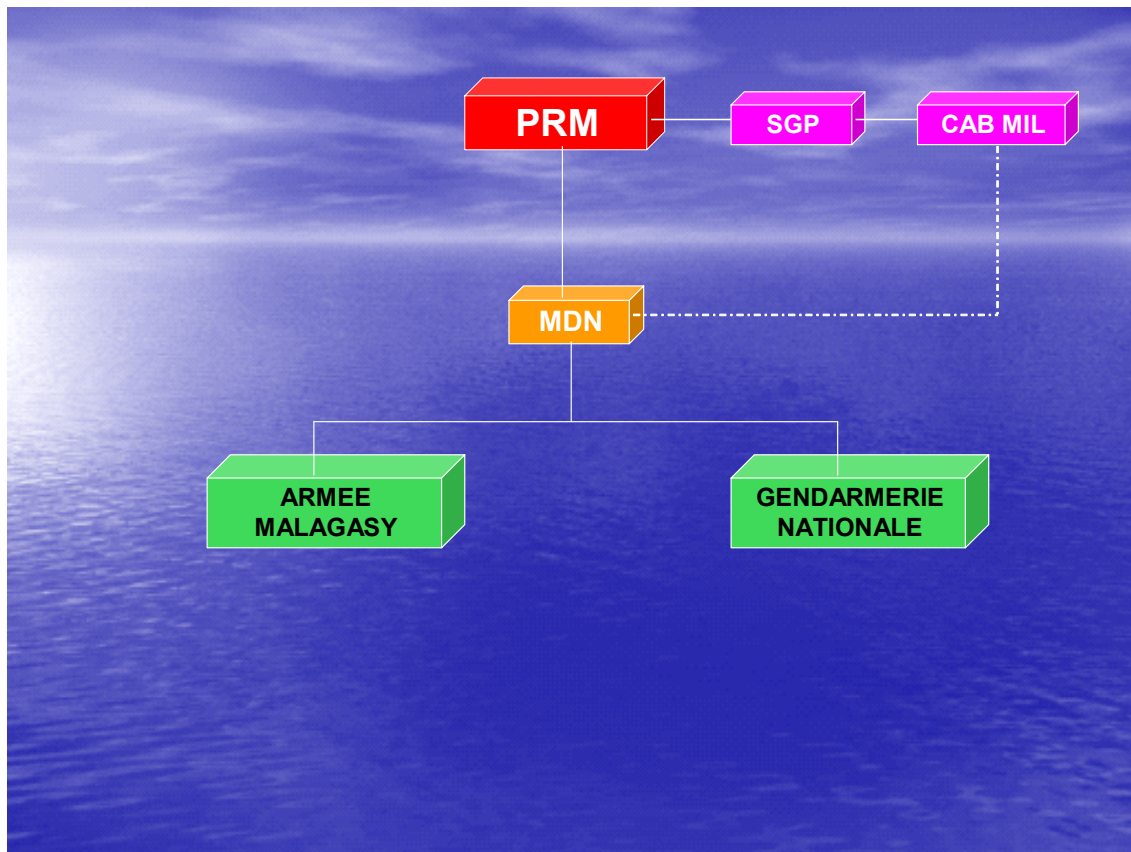
Sources : Ministère de la Défense

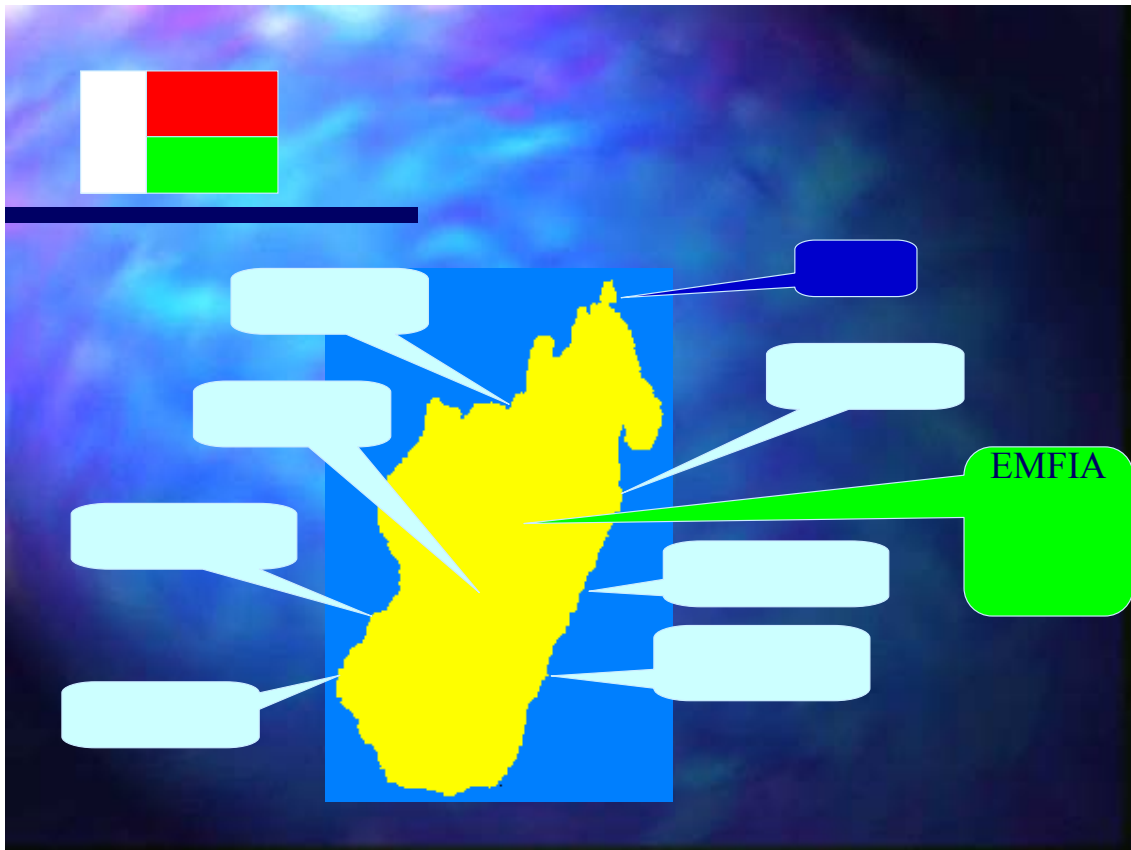
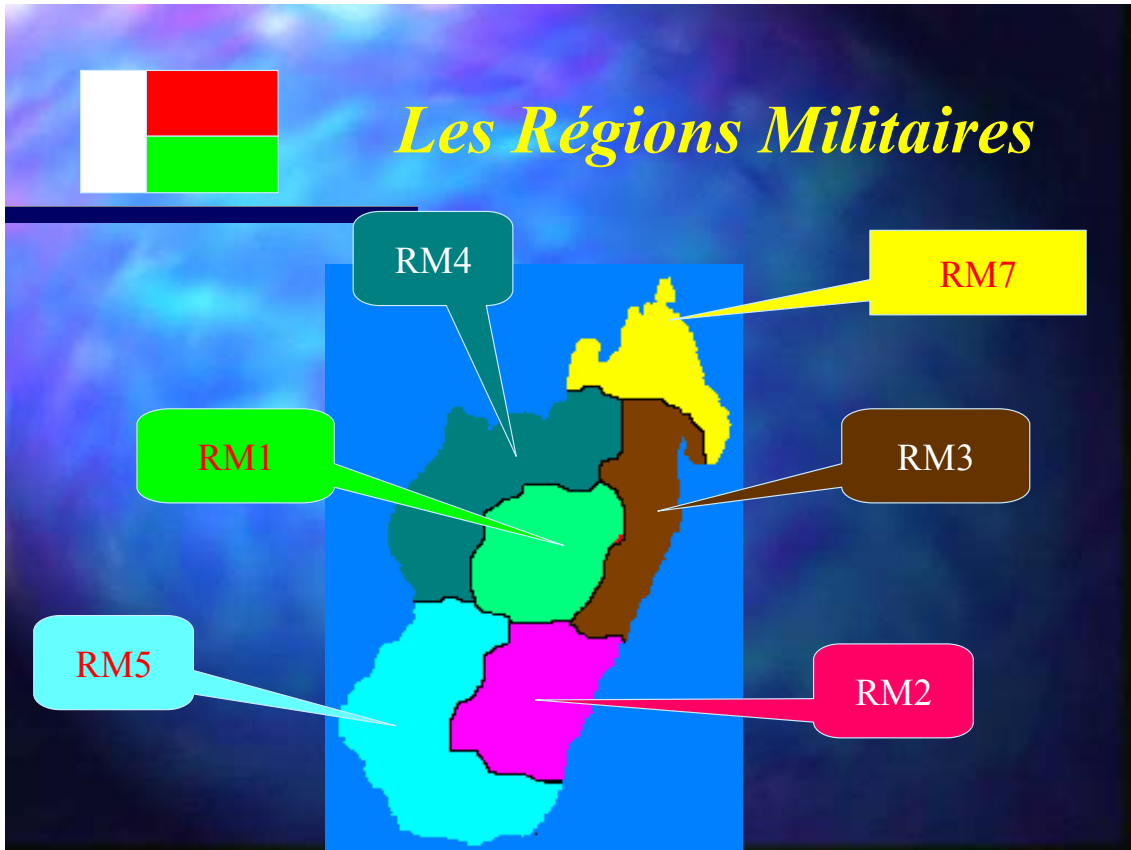
	Part du budget de la défense par rapport au PIB	Part du budget de la défense par rapport au budget de l'Etat
2002	1,04 %	3,94 %
2003	1,19 %	5,63 %
2004	1,25 %	5,56 %

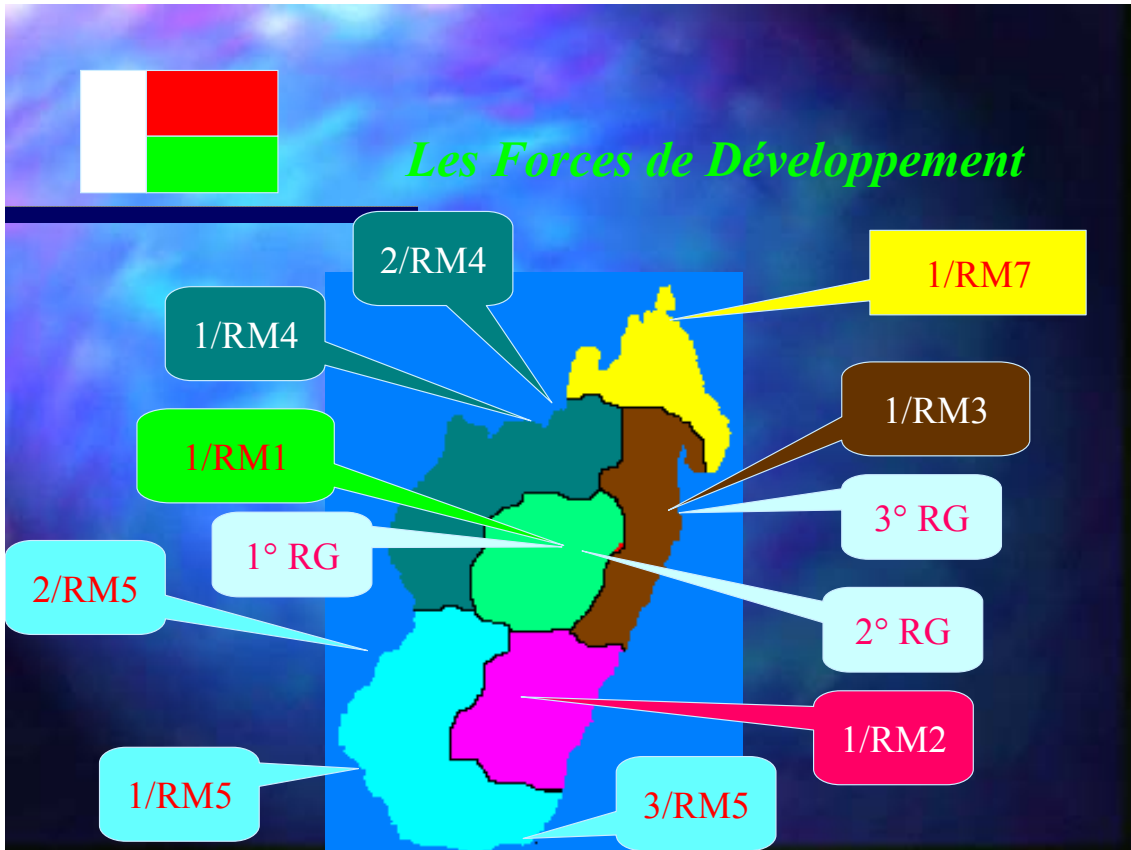
Sources : Ministère de la Défense

	2004	2005
Budget total du ministère de la Défense	470 103 642 000	540 853 927 000
Dont : Rémunérations	61 %	72 %
Fonctionnement (hors solde)	27,4 %	24 %
Investissement	11,6 %	6 %

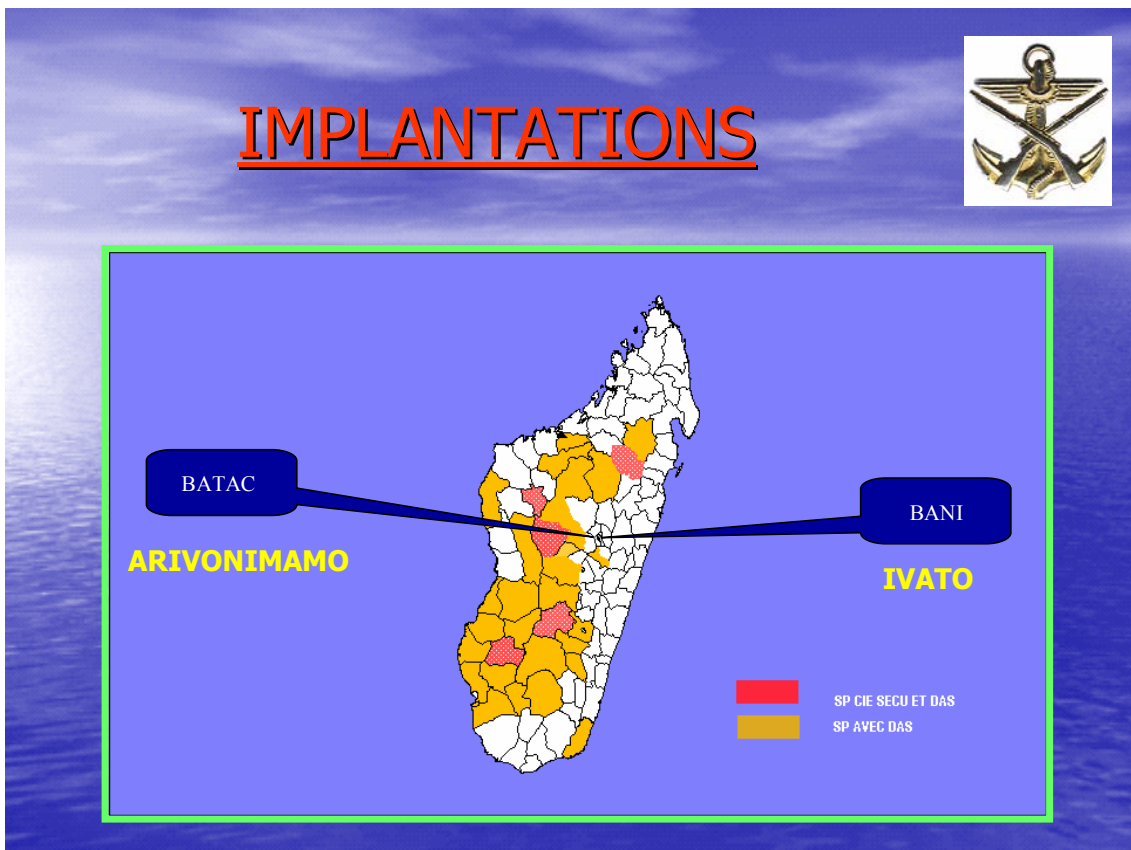
ORGANIGRAMME



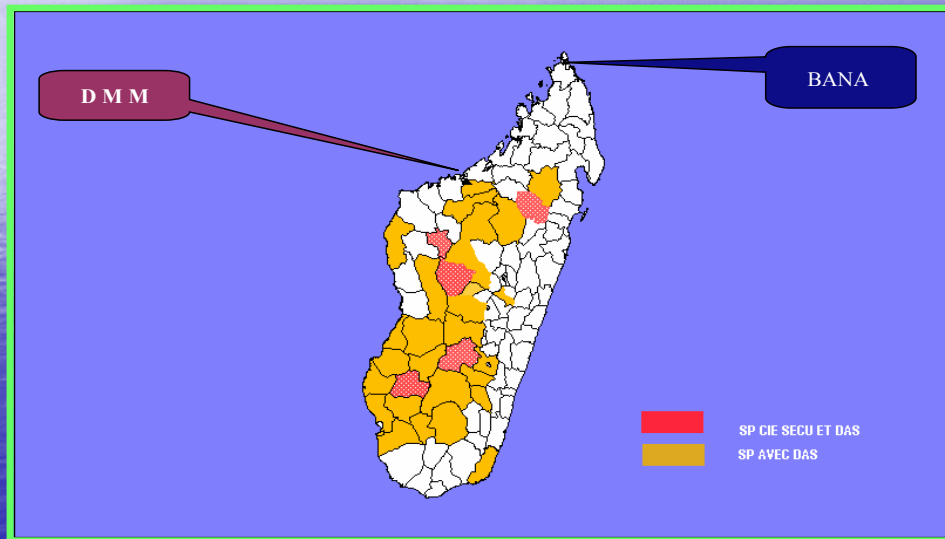




FORCES AERIENNES



IMPLANTATIONS



Annexe 5. Conventions de coopération militaire

Ces conventions s'inscrivent en application de l'Accord de coopération franco-malgache de 1988.

Résumé des cinq conventions de coopération dans le domaine militaire signées entre la France et Madagascar le 3 décembre 2002.

MADA 001 : l'emploi des forces aéronavales dans le domaine international et l'exécution des missions nationales et interministérielles.

Il s'agit de développer la capacité des forces aéronavales malgaches à effectuer des missions à caractère national dans le domaine militaire et dans un cadre interministériel plus vaste, en particulier au titre de l'action de l'Etat en Mer.

MADA 002 : la réorganisation de la logistique et de la maintenance des forces armées malgaches.

Le projet vise à rationaliser l'organisation de la fonction « logistique » des armées, initier les processus de rénovation ou de transformation des véhicules, améliorer la fonction « maintenance ».

MADA 003 : l'appui à la capacité opérationnelle et le rôle de l'armée en matière de service public et de développement.

Le but est d'améliorer les capacités d'intervention et de secours aux populations civiles en cas de catastrophes naturelles ou technologiques. Il s'agit aussi de la capacité à dispenser aux jeunes Malgaches volontaires une formation de base dans les métiers de l'agriculture et des métiers associés, en veillant à leur réinsertion.

MADA 004 : la formation.

Ce projet concerne l'appui à la formation, ouvrant l'accès aux Ecoles militaires et centres de formation français, et aux centres de formation de l'armée malgache, dans les domaines de la mobilité, de l'enseignement du français, de la valorisation des moyens pédagogiques, techniques et des infrastructures.

MADA 005 : l'appui à la sécurité nationale, le renforcement de l'état de droit et la gendarmerie. Ce projet est sous la responsabilité de l'Attaché de Sécurité Intérieure (ASI).

Annexe 6. Mission d'étude du CID

L'étude réalisée à l'occasion de la rédaction de ce mémoire conduit à la formulation d'un certain nombre d'hypothèses. Considéré comme partie intégrante de l'étude, le voyage du CID à Madagascar devrait permettre de répondre à l'essentiel des questions suscitées par cette réflexion, d'acquérir un certain nombre d'informations et aussi de valider les conclusions de l'étude.

Domaine n°1 : Analyser avec les autorités malgaches les évolutions stratégiques (existence du débat, orientations des conclusions, estimation de la faisabilité des réformes, confiance dans les évolutions).

- Partenariats avec les pays étrangers (USA, Allemagne, Afrique du Sud).
- Orientations diplomatiques.
- Choix d'appartenance à une organisation commerciale régionale (SADEC, COMESA, COI).
- Ouverture des marchés à l'extérieur.
- L'évolution du poids de chaque armée.
- Perspectives d'approvisionnement énergétique.
- Autosuffisance alimentaire (le riz en particulier).
- Pronostic porté par le gouvernement sur l'avenir de Madagascar à 5 ans.

Domaine n°2 : Observer et évaluer auprès de la population et des responsables politiques subalternes.

- Les particularismes culturels, géographiques et économiques.
- Réalité de la coupure « régions provinciales – capitale ».
- Participation des régions à la vie politique du pays.
- Différence des aspirations entre province et capitale.
- Emergence d'une classe moyenne.
- Crédit politique des nouveaux dirigeants et durabilité de ce crédit.

Domaine n°3 : Observer et vérifier auprès des centres de profit (tourisme, commerce et industrie)

- Les signes d'un réel démarrage économique.
- Les hypothèses de croissance économique à terme et de redistribution de la richesse.

- Les axes de la reconstruction malgache (infrastructurels portuaires, routiers, ferroviaires ; organisation topographique ; secteurs de développement industriel, touristique, agricole).
- Attribution des marchés de la reconstruction (étrangers, malgaches, par ethnie et groupe d'influence).

Domaine n°4 : Analyser auprès de l'ensemble des acteurs.

- Fonctionnement des institutions.
- Force du pouvoir présidentiel.
- Non émergence d'une opposition forte.
- Signes de corruption.
- Rôle de l'armée, des généraux (répartition par grades, concentration dans la capitale, répartition géographique).
- La réalité de l'emprise des Eglises (FFKM).
- La perception de la France, de l'UE.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

DUCLOS Henri, *La déchirure : Madagascar 2002*, Azalées éditions, 2004.

LE LOUVIER AUMONT DE BAZOUGES Hughes, *MADAGASCAR : L'île de Nulle-Part ailleurs*, L'Harmattan, 1999.

RABEMANANJARA Raymond William, *Géopolitique et problèmes de Madagascar*, L'Harmattan, 1998.

RAJOELINA Patrick, *MADAGASCAR le duel : Journal des « deux cents jours » qui ont fait vaciller la Nation malagasy*, L'Harmattan, 2003.

RAKOTOMANGA Mijoro « Forces Armées malgaches entre devoir et pouvoir », L'Harmattan, 1998.

RAKOTOMANGA Mijoro, « Forces Armées malgaches face à la crise 2002 », L' Harmattan, 2004.

ROUBAUD François (sous la direction de), *MADAGASCAR: APRES LA TOURMENTE : « regards sur dix ans de transitions politique et économique »*, numéro spécial 202-203 la documentation Française avril-septembre 2002.

VERIN Pierre, *MADAGASCAR*, Karthala, 2000.

ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

JACQUIER DUBOURDIEU Lucile, « De la guérison des corps à la guérison de la nation. Réveil et mouvements évangéliques à l'assaut de l'espace public », *Politique africaine*, juin 2002, n°86.

LEMAYRIE Philippe, « titre », *Politique Internationale*, printemps 2002, n°95.

RABEMORA Félix, « Madagascar en sursis », *Etudes*, octobre 1999, Pères de la Compagnie de Jésus.

RAISON-JOURDE Françoise et RAISON Jean-Pierre, « Ravalomanana et la troisième indépendance ? », *Politique africaine*, juin 2002, n°86.

RAZAFINDRAKOTO Mireille et ROUBAUD François, « Le scrutin présidentiel du 16 décembre 2001. Les enjeux d'une élection contestée », *Politique africaine*, juin 2002, n°86.

URFER Sylvain, « La nouvelle donne malgache », *Etudes*, avril 2003, Pères de la Compagnie de Jésus.

ENTRETIENS

AUFRET, capitaine de frégate, direction de la coopération militaire et de défense du ministère des Affaires étrangères.

FAURE Jean, Sénateur, Président du groupe d'amitié sénatorial France Madagascar.

JUET Bruno, capitaine de vaisseau détaché au ministère des Affaires étrangères, chargé de la coopération civile avec les îles.

Une vingtaine d'entretiens ont par ailleurs été conduits, au sein de la phase de recherche, avec des experts de tous niveaux.

SITES ET AUTRES SOURCES

http://www.francophonie.org/membres/etats/membres/ARTICLES/cl_815.html

<http://www.madagascar-guide.com/fr/Pages/nature/menaces.html>

<http://www.madagascar-guide.com/fr/Pages/nature/richeesse.html>

<http://www.madagascar-guide.com/fr/Pages/nature/paysages.html>

http://www.elysee.fr/magazine/fiche/2004/07/26/149951_page_0.htm

<http://tafatafa.phpnet.org/mada/geo.html>

<http://fr.travel.yahoo.com/020820/3/15tm.html>

<http://www.madagascar-contacts.com/fasp/>

<http://roland.ratsimiseta.free.fr/madasite/presentation/html/Site-geographie.htm>

<http://homepages.starnet.fr/oceanindien/fr/page11.htm>

<http://www.ifrance.com/madagascar/page1.htm>

<http://www.missioneco.org/madagascar>

<http://www.dree.org/madagascar>

<http://www.madanews.com>

<http://www.dts.mg/midi>

<http://www.madagascar.gov.mg> site officiel du gouvernement malgache.

<http://www.electionworld.org> les résultats des élections dans le monde.

<http://www.justice.gov.mg> les nouvelles de la justice à Madagascar.

<http://www.assidu-madagascar.com> ou <http://www.assidu-madagascar.org> Afrique express, le mensuel d'information en ligne.

<http://www.ambafrance-mada.org> site de l'ambassade de France à Madagascar.

<http://droit.francophonie.org>

<http://www.midi-madagasikara.com> journal malgache en langue française.

<http://www.lexpressmada.com> journal malgache en langue française.

<http://www.midi-madagasikara.com> journal malgache en langue française.
<http://www.madagascar-tribune.com> journal malgache en langue française.
<http://www.lagazette-dgi.com> journal malgache en langue française.
<http://www.les-nouvelles.com> journal malgache en langue française.
<http://www.dts.mg> journal malgache en langue française.
<http://www.madatours.com> journal malgache en langue française.
<http://www.dmd.mg> journal malgache en langue française.
<http://www.3madagascar.com/mada-journal> journal malgache en langue française.
http://www.madagascar-tribune.com/admin/voir_article.php
<http://www.lexpressmada.com/article.php>
<http://www.lagazette-dgi.com/v2/pagefr.php>
<http://www.midi-madagascar.mg>

SOURCES TERTIAIRES

DUVAL Eugène-Jean, *La révolte des sagaies : Madagascar 1947*, l'Harmattan, 2002.
RANDRIAMAMORY Alain, *Nationalisme et défense malgaches durant et post guerre froide (période 1960 -1995)*, mémoire CID, 2001.
FLACOURT Etienne de, *Histoire de la grande Isle Madagascar*, Karthala, INALCO, 1995.
DELERIS Ferdinand, *Madagascar 1991 – 1994 dans l'œil du cyclone*, l'Harmattan, 1994.
PNUD 2004

TABLE DES MATIERES

MADAGASCAR : L'ÎLE-CONTINENT VERS UNE DEUXIÈME INDÉPENDANCE ?.....	1
INTRODUCTION	1
1. ETAT DES LIEUX.....	1
1.1. GEOGRAPHIE PHYSIQUE	1
1.2. DIVERSITÉ ET COHÉSION D'UNE SOCIÉTÉ À LA DÉMOGRAPHIE DYNAMIQUE.....	4
1.3. LES INSTITUTIONS ET LE POUVOIR POLITIQUE À MADAGASCAR	7
1.4. ECONOMIE	9
1.5. DIPLOMATIE ET RELATIONS INTERNATIONALES	14
1.6. DEFENSE ET ARMÉE	17
2. PROBLEMATIQUES ET ENJEUX MAJEURS	18
2.1. LES PROBLEMATIQUES SOCIO-CULTURELLES	18
2.2. UN POUVOIR QUI PEINE A TROUVER SON EQUILIBRE.....	20
2.3. UNE MUTATION AGRICOLE DIFFICILE À CONDUIRE	22
2.4. ROLE ET PLACE DES ARMEES.....	23
3. PRONOSTIC POUR L'AVENIR PROCHE.....	25
3.1. LE REGIME DE MARC RAVALOMANANA : METTRE FIN A UN IMMOBILISME DES STRUCTURES POUR PRESERVER MADAGASCAR D'UN RETOUR TOTALITAIRE ?.....	25
3.2. VERS UN DEMARAGE ECONOMIQUE.....	27
3.3. VERS UNE OUVERTURE STRATEGIQUE	28
3.4. L'ADAPTATION SOUHAITABLE DES ARMEES AUX BESOINS DU PAYS.....	30
CONCLUSION.....	31
ANNEXES	32
Annexe 1. Données statistiques (2004).....	32
Annexe 2. Cartes / graphiques / vues.....	37
Annexe 3. Réseau ferroviaire.....	50
Annexe 4. Forces armées	51
Annexe 5. Conventions de coopération militaire.....	56
Annexe 6. Mission d'étude du CID	57
BIBLIOGRAPHIE	59
TABLE DES MATIERES	62